

RAPPORT ANNUEL

2025-2026

RAPPORT ANNUEL



Rangée du fond, de gauche à droite :

Ethan Stryde (Agent de communication et de la participation des membres)

Keara Grey (Directrice des politiques et de la participation des membres)

Miguel LeBlanc (Directeur général)

Shae McCarthy (Coordonatrice de la formation)

Sebastián Gómez Rodríguez (Agent de l'inscription)

Premier rang, de gauche à droite :

Mélissa Frenette (Consultante)

Martine Paquet (Registraire)

Alize Mombourquette (Étudiante en stage de baccalauréat en travail social)

Camille Carpio (Gestionnaire du bureau et coordonnatrice de la comptabilité)

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la présidente.....	3
Rapport du directeur général.....	6
Direction stratégique de l'ATTSNB.....	8
Rencontrez notre conseil d'administration.....	8
Rencontrez nos président(e)s des comités.....	9
Rencontrez notre équipe.....	9
Plan stratégique de l'ATTSNB.....	12
Développement de l'Association.....	20
Statistiques des membres.....	31
Statistiques des communications.....	33
Rapport de la représentante de l'ACTS.....	34
Rapport de la représentante de la Première Nation Mi'gmaq.....	37
Rapports des comités.....	38
Rapports des chapitres.....	45
États financiers.....	53

Rapport de la **présidente**



Carole Gallant, TSI
Présidente de l'ATTSNB

Chers collègues,

Une autre année s'est écoulée alors que notre Association poursuit sa progression sur plusieurs plans. L'importance de la contribution de notre profession continue de se renforcer, ce qui nous oblige à poursuivre activement les efforts visant à valoriser le rôle des travailleurs sociaux comme experts dans leur domaine. À cet égard, de nombreuses initiatives sont en cours aux niveaux provincial, national et international. L'évolution de certaines d'entre elles vous est présentée dans le présent rapport.

Dans le cadre de l'initiative de l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS) visant à développer un cadre de référence national sur les pratiques cliniques exemplaires (National Clinical Best Practices), une coalition a été formée entre l'ACTS et le Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS). À la suite d'un appel d'offres, la firme Barnes Management Group Inc. (BMG) a été retenue. Le projet repose sur une structure en quatre phases comprenant, entre autres, l'élaboration d'une définition du

travail social clinique intégrant la pratique dans divers milieux et environnements, une revue de la littérature, différentes consultations ainsi que le développement d'un cadre de référence. En novembre, la firme BMG a présenté un premier rapport portant sur une revue interjuridictionnelle des pratiques observées à l'échelle nationale et internationale. Les analyses préliminaires démontrent qu'il n'existe actuellement aucun consensus national quant aux exigences liées à la reconnaissance de la pratique clinique avancée. Une définition du travailleur social clinicien a toutefois été solidement établie par le comité et, en janvier, la firme a présenté le rapport de fin de la phase 1, basé sur une revue de la littérature de 2015 à 2025 portant sur la pratique du travail social clinique au Canada et à l'international. Ce rapport examine les pratiques exemplaires et émergentes ainsi que les compétences, la réglementation et la formation internationale à travers plusieurs thématiques, notamment la pratique holistique et relationnelle, le traumatisme d'origine structurelle et intergénérationnelle, la pratique éclairée par les données probantes, la sensibilité culturelle, la justice sociale, l'identité professionnelle ainsi que la supervision et la réglementation.

La phase 2, qui se déroulera de janvier à mai 2026, visera l'élaboration d'une stratégie d'engagement, l'identification des parties prenantes, la conception et le déploiement d'un sondage bilingue, le développement d'outils de consultation, la tenue des consultations, l'analyse des données recueillies et la rédaction des lignes directrices de pratiques exemplaires. Ces travaux permettront la présentation d'une version révisée du cadre de pratique ainsi que d'une ébauche des lignes directrices au comité national. La fin du projet est prévue pour le 15 janvier 2027. Les 6, 7 et 8 novembre derniers se sont tenues la rencontre des délégués ainsi que l'Assemblée annuelle du Conseil d'administration de l'association des travailleurs sociaux (Association of Social Work Boards - ASWB).

Ces rencontres permettent de prendre connaissance des différentes perspectives et stratégies mises de l'avant par les provinces canadiennes et les États-Unis relativement à la réglementation de la pratique du travail social. Il en ressort une conviction partagée quant à l'importance pour les associations professionnelles de s'assurer que les licences de pratique soient délivrées uniquement à des travailleurs sociaux démontrant les compétences et connaissances requises pour intervenir auprès de la population. La participation du Nouveau-Brunswick à ces rencontres demeure essentielle, puisqu'elle permet à notre province d'exercer pleinement son droit de vote sur les décisions adoptées.

Les 30 et 31 janvier derniers, j'ai eu l'occasion de participer, avec une dizaine de collègues canadiens et américains, au panel chargé de l'établissement des normes applicables à la nouvelle version de l'examen d'entrée à la profession pour les titulaires d'un baccalauréat en travail social, élaborée par l'ASWB. Ce groupe avait pour mandat de déterminer les normes qui guideront le seuil de réussite de l'examen, lequel entrera en vigueur en août 2026. Ma participation visait à assurer la représentation de la francophonie ainsi que celle de notre province. La version francophone de l'examen révisé devrait être disponible en 2027, ce qui permettra à l'ATTSNB d'évaluer l'opportunité de rendre cet examen obligatoire pour l'obtention du titre de travailleur social. Certaines juridictions canadiennes utilisent déjà cet examen à l'entrée à la profession, et le Nouveau-Brunswick devra planifier son adoption lorsque la version française sera disponible. L'ajout de cette exigence nécessitera une gestion du changement réfléchie, notamment en collaboration avec nos partenaires universitaires. Considérant que la mission première de notre association est la protection du public, il est important d'évaluer la pertinence d'un tel examen afin de garantir que les futurs professionnels possèdent les connaissances essentielles pour intervenir de manière sécuritaire et éthique, tout en renforçant la rigueur de la profession et la confiance du public. D'autres groupes de travail ont également établi les normes de réussite pour les travailleurs sociaux en pratique clinique avancée, et cet examen devrait devenir l'outil privilégié de l'ATTSNB pour la validation des compétences en pratique avancée.

Un comité de travail a été constitué pour entreprendre la révision du Code d'éthique de l'Association canadienne des travailleurs sociaux, comité auquel j'ai l'honneur de siéger. Son mandat consiste à amorcer la collecte de rétroactions en vue du premier cycle de révision quinquennal, dont l'actualisation devrait être complétée en 2029. Cette phase initiale est principalement axée sur la cueillette d'information, avant d'amorcer un processus de consultation plus actif. Parallèlement, l'ATTSNB a mis sur pied un comité composé de travailleurs sociaux provenant de divers milieux afin de revoir son propre code d'éthique. Deux journées de travail en présentiel ont permis d'amorcer cette révision. Une fois qu'une version finale sera préparée par l'équipe de l'ATTSNB, une dernière rencontre virtuelle du comité permettra d'approuver la proposition avant le lancement des consultations auprès des membres. Une première consultation par courriel offrira aux membres la possibilité de faire parvenir leurs commentaires par écrit. Une tournée de consultation auprès des chapitres est prévue à l'automne 2026, à la suite de laquelle le Conseil d'administration pourra approuver la version finale du Code, avec l'objectif de l'adopter d'ici mars 2027 pour le mois du travail social ou pour l'Assemblée générale annuelle.

Le 5 décembre dernier, le directeur général, la consultante et moi-même avons assisté à la cérémonie de commémoration de la tragédie du 6 décembre 1989 à l'École Polytechnique de Montréal, dans le cadre de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Il s'agit d'un moment douloureux, mais essentiel, qui rappelle l'urgence de mettre fin à toute forme de violence envers les femmes. Le même jour, le directeur général, le vice-président et moi-même avons participé au Dîner avec le Cabinet – Discussion au sujet de la santé mentale des jeunes. Cette activité a constitué une occasion privilégiée de rappeler la contribution essentielle des travailleurs sociaux aux services de santé mentale et de traitement des dépendances offerts aux enfants, aux jeunes et aux familles.

Elle a été suivie d'une rencontre avec la première ministre Holt, le ministre McKee, le sous-ministre Éric Beaulieu, la ministre Miles et le sous-ministre Jim Mehan, au cours de laquelle nous avons souligné l'importance fondamentale du rôle des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social auprès de la population du Nouveau-Brunswick, en mettant l'accent sur les enjeux de recrutement et de maintien en poste, ainsi que sur leur rôle clé en santé mentale, en dépendances, protection d'adulte, soins de longue durée, protection de l'enfance, et en soins de santé primaires.

Le groupe de travail sur le recrutement et le maintien en poste poursuit activement ses travaux et se réunit mensuellement. Les partenaires continuent de faire avancer leurs dossiers respectifs, notamment en ce qui a trait à la création de postes de techniciennes et techniciens en travail social. Il apparaît toutefois que certains enjeux nécessitent un engagement accru afin d'influencer la mise en œuvre de stratégies réellement efficaces visant à attirer et retenir les travailleurs sociaux au sein du secteur public. Malgré ces défis, les partenaires demeurent mobilisés et déterminés à générer des changements concrets et durables. Cette année marque le 100^e anniversaire de l'Association canadienne des travailleurs sociaux. Afin de souligner cet événement, le directeur général, la représentante de l'ATTSNB au conseil d'administration de l'ACTS et moi-même, accompagnés du conseil d'administration de l'ACTS et de collègues des provinces et territoires, rencontrerons des parlementaires à Ottawa au mois de juin afin de promouvoir le rôle essentiel des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social, ainsi que les causes que nous défendons.

Je tiens également à souligner l'excellent travail de Miguel et de son équipe dans leurs démarches auprès du ministère de la Santé et du Réseau de santé Horizon. Leur engagement a permis de rappeler l'importance cruciale du rôle des travailleurs sociaux en santé mentale et la nécessité de protéger le public, notamment en exigeant que les évaluations initiales, y compris l'évaluation du risque suicidaire, soient réalisées par des professionnels adéquatement accrédités. Grâce à l'influence exercée par l'ATTSNB, le gouvernement a renversé la décision d'Horizon visant à transformer des postes de travailleurs sociaux en postes d'infirmières auxiliaires.

Enfin, les 16, 17 et 18 avril derniers, j'ai eu le privilège de participer à la conférence annuelle du Conseil d'administration de l'association des travailleurs sociaux (Association of Social Work Boards - ASWB), sous le thème de la Supervision – le super pouvoir des travailleurs sociaux, soulignant l'importance de la supervision comme levier essentiel pour les travailleurs sociaux. Les échanges ont mis en évidence le rôle fondamental de la supervision dans l'offre de services sécuritaires et de qualité. Un groupe de travail canado-américain, auquel je participerai, a été formé afin de développer une trousse d'outils en supervision. Sous le thème des normes en travail social, la conférence annuelle de 2027 se tiendra à Montréal, et j'ai le privilège de faire partie du comité organisateur. Je vous invite donc à réserver dès maintenant les dates des 16 et 17 avril 2027 à votre calendrier, en espérant vous y voir en grand nombre.

Je vous remercie sincèrement pour votre engagement continu envers l'ATTSNB et envers la protection du public.

Carole Gallant
Présidente de l'ATTSNB



La présidente de l'ATTSNB, Carole Gallant, le directeur général Miguel LeBlanc, la directrice de l'ACTS, Géraldine Poirier Baiani, et d'autres représentants d'organismes de réglementation du travail social lors de la réunion de l'ASWB en Nouvelle-Écosse.

Rapport du **directeur général**

J'ai le plaisir de vous présenter le bilan des réalisations annuelles de l'ATTSNB, qui vise à remplir son mandat de protection du public et de promotion de l'excellence en travail social.

Au cours de l'exercice 2025-2026, l'Association s'est efforcée de poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique, notamment par l'entremise de plusieurs initiatives de sa stratégie de recrutement et de maintien en poste. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à notre présidente, Carole Gallant (TSI), à l'ensemble du conseil d'administration, aux bénévoles des comités de l'ATTSNB et au personnel de l'ATTSNB pour leur travail et leur dévouement.

Je suis heureux d'annoncer que nous avons réalisé des progrès importants, comme en témoignent les détails des actions de notre plan stratégique et le rapport du comité de recrutement et de maintien en poste ci-dessous. Notamment, le développement de notre Programme de reconnaissance de titres de compétences étrangers, notre participation à d'autres programmes collégiaux-universitaires 2+2, notre soutien au Programme canadien d'exonération de remboursement de

prêts d'études canadiens des travailleuses et travailleurs sociaux en milieu éloigné ou rural, et nos efforts fructueux pour promouvoir le travail social auprès des Néo-Brunswickois afin de favoriser une meilleure compréhension de la profession.

Conseil d'administration

Nous sommes fiers de compter parmi les membres de notre conseil d'administration des représentants de toutes les régions de la province, dont un représentant du public nommé par le ministre de la Santé. Cette diversité de membres apporte des perspectives, des connaissances et une expérience précieuses, essentielles à la mission de l'ATTSNB qui est de protéger le public et de promouvoir l'excellence en travail social. Au cours du présent exercice financier, le conseil d'administration a tenu quatre réunions. Ces rencontres nous permettent de discuter des initiatives et des préoccupations des chapitres, de planifier des projets spéciaux et de superviser la gouvernance de l'Association, entre autres sujets importants. Je remercie tous les membres de la direction et du conseil d'administration pour leur leadership constant et leur dévouement à l'accomplissement des mandats législatifs de l'Association.

Chapitres

Je tiens à remercier chaque chapitre d'avoir créé un lieu accueillant où les membres peuvent échanger et collaborer avec d'autres travailleurs sociaux, techniciens en travail social et étudiants. Les événements, réunions et opportunités locales favorisent des liens significatifs entre les membres, renforçant ainsi nos relations au sein de la profession. Plusieurs postes sont actuellement vacants. Si cela vous intéresse, je vous invite à contacter le bureau de l'ATTSNB.



Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Directeur général

Personnel

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance et mes remerciements aux membres de mon équipe pour leur travail : Martine Paquet, registraire ; Keara Grey, directrice des politiques et de la participation des membres ; Ethan Stryde, agent intérimaire de communication et de la participation des membres; Laure Piccetto, agente de communication et de la participation des membres; Shae McCarthy, coordonnatrice de la formation ; Mélissa Frenette, consultante ; Sebastián Gómez Rodríguez, agent de l'inscription; et la plus nouvelle recrue de l'équipe, Camille Carpio, gestionnaire de bureau et coordonnatrice de la comptabilité.

Comme toujours, nous avons également accueilli des étudiants qui ont effectué leurs stages et leurs travaux pratiques chez nous, apportant un soutien précieux au bureau tout en poursuivant leurs études.

Je tiens à remercier toutes les personnes impliquées dans les initiatives en cours de l'Association, et plus particulièrement les membres, pour leurs précieux commentaires sur les projets de l'ATTSNB, leurs contributions à la profession et leur engagement indéfectible envers le travail social.

J'attends avec plaisir les progrès que nous réaliserons en 2026-2027.

Sincèrement,

Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI
Directeur général



Miguel LeBlanc, directeur général de l'ATTSNB; Géraldine Poirier Baiani, directrice de l'ACTS; Martine Paquet, registraire; Keara Grey, directrice des politiques et de l'engagement des membres; Mélissa Frenette, consultante; Camille Carpio, gestionnaire du bureau et coordonnatrice de la comptabilité, photographiés avec d'autres directeurs généraux d'organismes de réglementation du travail social canadiens et la première ministre du Nouveau-Brunswick, Susan Holt, lors de la réunion nationale des directeurs généraux à Fredericton.

Direction stratégique de l'ATTSNB

VISION

Notre vision est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population.

VALEURS

- Respect de la dignité et de la valeur inhérentes des personnes
- Poursuite de la justice sociale et de l'équité, diversité et inclusion
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession

MISSION

L'Association protège la population et favorise l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social.

PILERS STRATÉGIQUES

1. Protection du public
2. Participation des membres
3. Promotion de la profession
4. Gouvernance et ressources

Rencontrez notre Conseil d'administration

EXÉCUTIF

Présidente – Carole Gallant, TSI
Vice-président – Ian Rice, TSI
Trésorier – Bill Innes, TSI
Secrétaire – Karine Levesque, TSI

AUTRES REPRÉSENTANT(E)S

Représentante de l'ACTS – Géraldine Poirier Baiani, TSI
Représentante de la Première Nation Mi'gmaq –
Alexandria Knockwood, TSI
Représentante du public – Norma Dubé

DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES CHAPITRES

Péninsule Acadienne – Théo Saulnier, TSI
Chaleur – Anouk McGraw, TSI
Edmundston/Grand-Sault – Kim Akerley-Lagacé, TSI
Fredericton – Kelsey Colford Northrup, TSI
Miramichi – Brooke Casey, TSI
Moncton – Michelle Nowlan, TSI
Restigouche – Mélodie Vienneau, TSI
Saint-Jean – Melanie Polley, TSI
Sussex – Pam Cole, TSI

Rencontrez les Président(e)s des **comités**

PRÉSIDENT(E)S DES COMITÉS

Comité des plaintes - Claude Savoie, TSI

Comité de discipline - Geneviève Forest-Allard, TSI

Comité d'examen - Vacant

Comité des candidatures - Ian Rice, TSI

Comité sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social - Miguel LeBlanc, TSI

Comité sur le Code de déontologie - Carole Gallant, TSI

Rencontrez notre **équipe**



DIRECTEUR GÉNÉRAL

Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Miguel fournit des services d'orientation stratégique et de soutien administratif à la présidente et au Conseil d'administration conformément à la vision, à la mission et aux objectifs stratégiques de l'organisme. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique, les ressources humaines et la gestion financière et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.



REGISTRAIRE

Martine Paquet, TSI

Martine est la personne-ressource dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relativement aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation. Elle fournit un soutien au Comité d'examen, au Comité des plaintes et au Comité de discipline.



DIRECTRICE DES POLITIQUES ET DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES

Keara Grey, MTS, TSI

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres et à l'élaboration des politiques. Elle est fortement impliquée dans la mise en œuvre de la stratégie quinquennale complète visant le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux.



COORDONATRICE DE LA FORMATION

Shae McCarthy

Shae met l'accent sur les services aux membres, notamment la coordination des séances de formation et de l'offre numérique et des programmes pour les membres tels que les programmes de bourses ou de rabais. Elle cerne des occasions d'établir des partenariats afin d'offrir aux travailleuses / travailleurs sociaux et aux technicien(ne)s en travail social les meilleures possibilités de perfectionnement professionnel.



AGENTE DE COMMUNICATION ET DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES

Laure Piccetto

Laure est responsable de la direction des activités de communication, de marketing, de relations médiatiques et de relations publiques, en appui au mandat de l'ATTSNB. Cela comprend la production de supports de communication, la planification d'événements, le développement d'initiatives de promotion du travail social, la gestion des communications avec les membres, et plus encore.



AGENT DE L'INSCRIPTION

Sebastián Gómez Rodríguez

Sebastián soutient la gestion de l'inscription des travailleuses / travailleurs sociaux et des techniciens en travail social. Sebastián assiste aux demandeurs et aux membres qui renouvellent leur adhésion afin que les dossiers soient complets et que de bonnes réponses soient données aux questions sur l'inscription. Il est le point de contact pour les demandes d'adhésion et les demandes de renseignements concernant l'adhésion.



CONSULTANTE

Mélissa Frenette, BTS, MTS, TSI

Dans le cadre de la stratégie de recrutement et de maintien en poste des travailleuses / travailleurs sociaux que dirige l'ATTSNB, Mélissa joue un rôle clé dans la direction, la planification et le soutien de la mise en œuvre d'un programme de reconnaissance des titres et qualités de travailleuses / travailleurs sociaux de l'étranger.



GESTIONNAIRE DU BUREAU ET COORDONNATRICE DE LA COMPTABILITÉ

Camille Carpio

Camille est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Camille offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'Association.



AGENT DE COMMUNICATION ET DE LA PARTICIPATION DES MEMBRES

Ethan Stryde

Ethan a été la personne désignée pour toutes les questions liées à la communication pendant le congé maternité de Laure. En tant qu'agent de communication et de participation des membres, Ethan était chargé de gérer la communication, les relations avec les médias, les événements et les initiatives promotionnelles dans le cadre de la mission de l'ATTSNB.



L'équipe de l'ATTSNB célèbre la Journée du chandail orange à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Plan stratégique

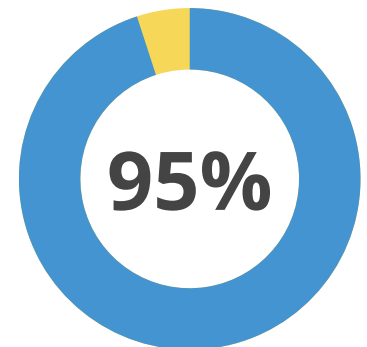
Les quatre piliers de notre plan stratégique offrent à notre association une formidable opportunité de changement, et nous encourageons chacun à prendre le temps de consulter ce plan, disponible sur notre site web. Au cours de l'exercice 2025-2026, l'association a mené à bien 188 projets, soit un taux de réalisation de 95 % par rapport à l'ensemble des projets définis en début d'année ; les pages suivantes présentent les principales réalisations de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Pilier stratégique 1 Protection du public

Pilier stratégique 2 Participation des membres

Pilier stratégique 3 Promotion de la profession

Pilier stratégique 4 Gouvernance et ressources



PILIER 1 95%

PILIER 3 100%

PILIER 2 93%

PILIER 4 92%

Au cours de l'exercice 2025-2026, l'association a mené à bien 188 projets, soit un taux de réalisation de 95 % par rapport à l'ensemble des projets définis en début d'année.

PILIER 1: PROTECTION DU PUBLIC

IMPUTATION

Constitution du Comité spécial sur le code de déontologie et tenue de réunions en vue d'élaborer un projet définitif de code de déontologie de l'ATTSNB. Soutien apporté au comité des plaintes, au comité de discipline et au comité d'examen.

Poursuite du développement du Programme de reconnaissance de titres de compétences étrangers (RTCÉ)...

...par la consultation d'autres organismes de réglementation et organisations au Canada, la mise en place de processus de supervision ainsi que des politiques et procédures nécessaires à l'évaluation de l'expérience professionnelle et du manque de crédits de cours, et la transmission de mises à jour aux parties prenantes. Élaboration de voies de reconnaissance avec la France, la Suisse et les États-Unis. Présentation de ces voies aux parties prenantes.

Élaboration du processus d'équivalence substantielle pour les techniciennes et techniciens en travail social (TTS) et tenue de réunions toutes les deux semaines pour examiner les demandes d'équivalence.

Rencontre avec les directeurs généraux et chefs de direction des organisations homologues du Nouveau-Brunswick au sujet du projet de loi gouvernemental portant modification de la loi relative à la mobilité de la main-d'œuvre et aux barrières commerciales.

Participation aux réunions du comité exécutif et du conseil d'administration du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social (CCORTS). Participation aux assemblées et réunions de l'Association of Social Work Boards (ASWB). Organisation d'une réunion des organismes de réglementation et du personnel de l'ASWB au Nouveau-Brunswick pour discuter de la mise en œuvre des examens de l'ASWB, à laquelle a assisté la première ministre Holt.

Rencontre avec les superviseurs responsables de la réintégration à la pratique.

Participation à la séance d'information sur l'Atlantic Immigrant Career Loan Fund afin de mieux connaître les services potentiellement disponibles pour les candidates et candidats internes. Examen de possibilités de partenariats pour des programmes de mise à niveau des cours avec l'Université du Maine à Presque Isle, le New Brunswick Community College (NBCC), l'Université Laurentienne, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) et l'Université Saint-Thomas.

Examen d'un partenariat potentiel avec l'Université d'Ottawa portant sur les normes relatives à l'ensemble de données minimal.

TRANSPARENCE

Consultations sur les dilemmes éthiques et les dilemmes de valeurs auprès des membres. Rencontres avec des membres du public et des employeurs pour les informer sur le processus de plainte de l'ATTSNB, le mandat du comité de discipline et le processus disciplinaire.

Publication sur le site Web de l'ATTSNB et envoi aux membres des résumés des décisions du comité de discipline. Mise à la disposition des membres de la Formation sur la déontologie, les normes et les lignes directrices de l'ATTSNB portant sur la compétence professionnelle, le code de déontologie et les champs de pratique.

Achèvement du renouvellement 2025-2026, avec plusieurs milliers d'interactions pour répondre aux questions des membres relatives au renouvellement, aux enquêtes et aux problèmes techniques.

Rencontres avec des travailleuses et des travailleurs sociaux formés à l'étranger pour leur expliquer le processus d'immatriculation, et distribution d'un rapport national sur les voies vers l'immatriculation à leur intention. Rencontres, selon les besoins, avec des candidates et des candidats à l'immatriculation à titre de techniciennes et techniciens en travail social et des membres inscrits pour leur expliquer les processus d'immatriculation et le renouvellement annuel.

Promotion de la voie d'équivalence destinée aux techniciennes et techniciens en travail social jusqu'en juin 2025 et lancement de la promotion de la voie d'équivalence substantielle. L'ATTSNB a traité les demandes et les questions des candidates et des candidats aux deux voies. Transmission de mises à jour aux parties prenantes sur le processus d'équivalence substantielle.

Rencontres avec les organismes de réglementation homologues pour discuter des processus réglementaires, des techniciennes et techniciens en travail social et des sanctions disciplinaires.

Formulation de recommandations dans le cadre du projet national de vérification des immatriculations.

AMÉLIORATION DU RÔLE

Participation à des réunions avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (ÉPFT) au sujet des modifications législatives portant sur la mobilité de la main-d'œuvre, et échanges sur la simplification des processus en la matière.

Rencontres, présentations et travaux en collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en vue d'intégrer les normes et lignes directrices en travail social relatives au consentement des mineurs matures aux services de travail social dans l'ensemble du système scolaire, notamment dans le cadre de la politique 713. Transmission de commentaires au Ministère dans le cadre de ses consultations sur les lignes directrices à l'intention des travailleuses et travailleurs sociaux scolaires et sur les normes d'exercice relatives aux procédures de contention et d'isolement dans les écoles.

Tenue de réunions avec l'Association des conseillers en services communautaires du Nouveau-Brunswick (ACSCNB) et le New Brunswick Community College (NBCC) en vue d'étudier des voies de mise à niveau de la formation pour les conseillères et conseillers en services communautaires souhaitant s'immatriculer à titre de technicienne ou technicien en travail social.

Échanges sur la réglementation et le mentorat entre pairs avec l'Association canadienne pour la santé mentale, division du Nouveau-Brunswick.

Rencontres avec la PDG d'Horizon, le ministre de la Santé, le ministre responsable des dépendances et de la santé mentale ainsi que le sous-ministre et le sous-ministre adjoint à la Santé mentale et aux dépendances, afin de s'opposer aux modifications proposées à Horizon qui auraient permis aux infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) de remplacer les travailleuses et travailleurs sociaux dans des secteurs clés des services de santé mentale et de traitement des dépendances du Réseau de santé Horizon.

Rencontre avec l'Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario pour discuter du diagnostic en travail social.

PILIER 2: PARTICIPATION DES MEMBRES

PARTICIPATION DES MEMBRES

Rédaction d'une lettre d'appui à un projet mené par l'Université de Sherbrooke en collaboration avec l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) en vue d'accroître les possibilités d'éducation professionnelle continue (ÉPC) en français.

Encadrement d'une étudiante ou d'un étudiant de maîtrise en travail social de l'Université Saint-Thomas. Renforcement de la mobilisation et du recrutement des étudiants par des présentations sur l'Association et l'adhésion étudiante dans l'ensemble des établissements de travail social et des programmes de techniciens en travail social du Nouveau-Brunswick.

Zoé Bourgeois et Miguel LeBlanc lors de la cérémonie de remise de prix d'adoption N.-B. pour Zoé Bourgeois



Ciblage du recrutement de travailleuses et de travailleurs sociaux scolaires par la participation au Comité des travailleuses et travailleurs sociaux scolaires et à leur journée de développement professionnel.

Mise en valeur des réalisations des membres lors de vitrines sur le travail social et les étudiants en travail social, participation à des cérémonies de reconnaissance, notamment à la cérémonie de remise du prix décerné à Zoe Bourgeois par Adoption NB, et attribution de bourses. Coordination et remise du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS à la lauréate de 2025, Laura Gatien.



Miguel LeBlanc, Géraldine Poirier Baiani, Laura Gatien et son équipe lors de la cérémonie de remise du prix pour le service insigne de l'ACTS

AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION

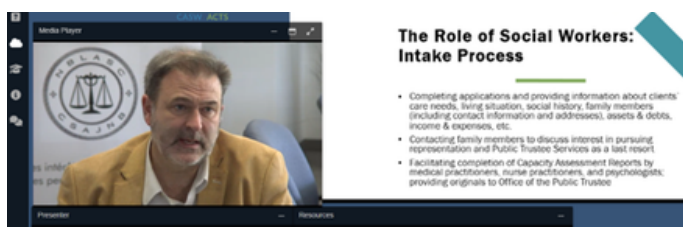
Renforcement des communications avec les membres par envois collectifs et courriels de masse, portant notamment sur les possibilités d'éducation professionnelle continue (ÉPC) et de formation, les rappels relatifs aux sondages, les mises à jour sur le recrutement et le maintien en poste, les possibilités d'emploi, les bulletins trimestriels et bien d'autres sujets.

Consultation des membres sur les initiatives de l'ATTSNB, notamment une discussion de retour d'expérience portant sur l'Assemblée extraordinaire de l'ATTSNB.

Rencontres avec des membres et mises à jour sur le développement professionnel et les services de carrière, la désignation de travailleur social immatriculé en pratique avancée (TSIPA) et les réunions avec Horizon.

Communication auprès des chapitres et des membres sur diverses initiatives, notamment une tournée des chapitres pour présenter les modifications aux règlements administratifs dans le cadre de l'Assemblée extraordinaire et finalisation des logos des chapitres. Communication avec les membres sur les réseaux sociaux concernant les événements importants, les mises à jour et les possibilités offertes, notamment les récipiendaires de bourses, les concours, les offres d'emploi, les webinaires et bien d'autres sujets.

Suivi, analyse et évaluation du site Web et des plateformes de réseaux sociaux sur le plan de leur efficacité et de la satisfaction des membres, et ajustements effectués au besoin. Accompagnement des membres pendant la période de renouvellement et la saison fiscale, notamment par la fourniture de reçus et de cartes d'adhésion, la réponse aux questions de renouvellement, le rappel du Programme de prélèvement automatique et d'autres services.



Webinaire de l'ATTSNB sur le rôle du curateur public

Rencontre avec les membres du bureau exécutif et du conseil d'administration de l'Association québécoise des travailleuses sociales et travailleurs sociaux. Le directeur général animera l'élection lors de leur prochaine AGA ainsi que la planification stratégique de l'organisation.

AMÉLIORATION DE LA PARTICIPATION

Développement de liens extérieurs en vue de multiplier les possibilités pour les membres : participation aux réunions de l'ACTS en Nouvelle-Écosse et rencontres avec le ministère du Développement social et la Direction de l'égalité des femmes au sujet de formations et de webinaires de développement professionnel portant sur les personnes âgées et la violence entre partenaires intimes.

Soutien à l'éducation professionnelle continue (ÉPC) par la coordination de la planification et de la tenue de 6 webinaires en collaboration avec le Bureau du curateur public, l'obtention d'une réduction de 20 % pour les membres de l'ATTSNB sur les formations de HealthLinks ainsi que d'une réduction de 20 % sur les programmes de formation du SickKids CCMH Learning Institute. Coordination également avec le Programme de rayonnement scientifique en français et l'Association québécoise des travailleuses sociales et travailleurs sociaux (AQTS) pour offrir davantage de possibilités d'éducation professionnelle continue (ÉPC) en travail social en français aux membres de l'ATTSNB.

Refonte de l'image graphique sur les réseaux sociaux pour accroître l'engagement du public, principalement pour les publications relatives aux prix et aux bourses de l'ATTSNB.

Renforcement du partenariat avec Co-operators pour offrir 3 bourses supplémentaires via l'adhésion à l'ATTSNB, destinées à l'UNBSJ, au NBCC et au CCNB. Mise à jour des politiques pour moderniser les bourses, les subventions et les fonds dans le cadre de la mise en œuvre de la paraprofession de technicien en travail social.

Obtention d'un partenariat avec l'Acadie Nouvelle permettant aux membres de l'ATTSNB d'accéder à des abonnements numériques à tarif réduit. Établissement d'un second partenariat avec PESI...

Canada offrant une réduction à durée limitée aux membres de l'ATTSNB, et discussion d'un éventuel partenariat dans le cadre d'un programme d'affiliation.

Élaboration d'un protocole d'entente avec le Bureau du curateur public en vue d'une collaboration future.

Rencontre avec l'Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick (Poumon NB) au sujet de l'initiative de réduction des méfaits liés au cannabis. Rencontre avec Sécurité publique Canada au sujet d'un éventuel partenariat pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme au Canada.

Accent mis sur la participation des étudiants par la présence à la Foire d'action sociale de l'Université Saint-Thomas, aux réunions mensuelles du Comité consultatif sur l'éducation de l'ACTS et à la réunion du Comité consultatif sur la formation pratique de l'Université Saint-Thomas.

Présidence des réunions mensuelles du Comité de pilotage et poursuite des travaux avec les principales parties prenantes entre les réunions, en vue d'assurer la bonne mise en œuvre de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste.

AMÉLIORATION DU MAINTIEN EN POSTE

Participation à diverses réunions avec les parties prenantes de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social.

Participation à des réunions avec diverses organisations, comités et responsables, notamment le Comité consultatif des professionnels de la santé et des patients – Soins de santé primaires, la réunion des partenaires communautaires du Programme extra-mural/d'Ambulance Nouveau-Brunswick, le personnel et les membres du conseil d'administration du service à l'enfance et à la famille de la Première Nation Tobique, l'Institut canadien d'information sur la santé et bien d'autres.

Élaboration et distribution du troisième sondage auprès des membres sur le recrutement et le maintien en poste.

Préparation et envoi du sondage annuel de satisfaction des membres, du sondage de renouvellement et du sondage de l'AGA.

Collaboration avec le ministère de la Santé et DataNB pour l'élaboration d'un rapport sur le maintien en poste en travail social.

PILIER 3: PROMOTION DE LA PROFESSION

AMÉLIORATION DE L'IMAGE

Collaboration avec l'agence de communication marketing m5 pour le relancement de la campagne de promotion sur la protection de l'enfance en travail social.

Rencontres avec des membres du public pour les informer sur le rôle des travailleuses et des travailleurs sociaux et sur la politique 713.

Promotion de l'ATTSNB et de la profession du travail social dans les médias d'autres organisations et lors de nombreux salons de l'emploi. Promotion de l'ATTSNB et de la profession du travail social à l'occasion du Mois national du travail social par courriel, sur le site Web de l'ATTSNB et sur Facebook. EmploisNB, des ministres et le Centre...

d'excellence pour la santé ont souligné le Mois du travail social sur Facebook et LinkedIn.

Participation aux présentations d'organisations nationales et provinciales pour mieux connaître leurs services, notamment Capacité NB et Hope Air.

Participation à plusieurs réunions du Groupe consultatif en communications pour coordonner les travaux avec les représentants en communications des autres associations provinciales et de l'ACTS.

Promotion de l'ATTSNB et de la profession du travail social dans les médias d'autres organisations et lors de nombreux salons de l'emploi.

Représentation de l'ATTSNB lors de divers événements et réunions, notamment la marche et la réception Equity in Motion à la Résidence du lieutenant-gouverneur en soutien à l'équité salariale et à la lutte contre la violence fondée sur le genre, ainsi qu'à l'Association contre la violence familiale du Nouveau-Brunswick.

AMÉLIORATION DE LA FORMATION

Rencontres avec l'Association des conseillers en services communautaires du Nouveau-Brunswick, l'Association canadienne pour la santé mentale et le corps professoral de l'Université de Moncton pour discuter du processus d'équivalence à titre de technicien en travail social.

Rencontres avec le ministère du Développement social pour discuter du rôle potentiel des techniciennes et techniciens en travail social dans le secteur des soins de longue durée et pour les informer sur l'intégration de ces professionnels dans le programme d'aide précoce. Présentation d'une séance d'information sur leur champ de pratique aux équipes de ce secteur.

Collaboration avec le Centre d'excellence pour la santé de l'ÉDPE et Développement Vie-Carrière, par la participation à des salons de l'emploi, à des sommets sur l'éducation, à des colloques sur la santé mentale et à divers événements, afin de promouvoir le travail social auprès des élèves anglophones et francophones de la maternelle à la 12e année au Nouveau-Brunswick.

Rencontres avec Sussex Vale Transition House, Capital Family Services, le Centre de bénévolat de la Péninsule acadienne, Vitalité et l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ) au sujet des techniciens en travail social.

Participation aux réunions mensuelles du Comité consultatif sur l'éducation de l'ACTS.

Présentation de l'ATTSNB, du processus de demande d'immatriculation et des avantages offerts aux membres dans l'ensemble des programmes de travail social et de techniciens en travail social reconnus au Nouveau-Brunswick.

Poursuite de la participation aux initiatives des établissements de travail social, notamment les comités consultatifs communautaires de l'Université Saint-Thomas et de l'UNBSJ, ainsi que la Journée d'échange de l'UdeM et des districts scolaires, à titre de panélistes.

Rencontres avec la première ministre, le ministre du Développement social, le ministre de la Santé et le ministre responsable de la Santé mentale et des Dépendances. Rencontres à plusieurs reprises avec des représentants du ministère de l'ÉDPE pour discuter des Normes de l'ATTSNB relatives à la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social.

Possibilités de formation offertes aux étudiants : accueil d'un élève du secondaire souhaitant découvrir la profession (École Saint-Anne; stage d'une journée); offre, coordination et conduite des entretiens relatifs à un stage à l'intention d'un étudiant en administration professionnelle du NBCC; et rencontre avec un étudiant intéressé par le travail social dans le cadre de Capacité NB pour lui présenter la profession.

Rencontre avec la Fédération des enseignants pour discuter du processus de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social élaborée par l'Association.

Mise en ligne des pages Web consacrées au Programme de reconnaissance de titres de compétences étrangers (RTCÉ).

Rencontre avec la directrice exécutive de l'Association des orthophonistes et audiologistes du Nouveau-Brunswick pour discuter des normes et lignes directrices de l'ATTSNB relatives à la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social et de la façon dont ils pourraient adapter ces normes à leur profession.

CRÉATION DE PARTENARIATS

Participation à la consultation prébudgétaire et à la séance à huis clos avec le ministre des Finances. Participation au discours sur l'état de la province. Rencontres avec des représentants du ministère du Développement social au sujet de la législation sur la prise de décisions et la représentation (MDP).

Maintien des obligations découlant des conventions de partenariat avec Co-operators et UNI. Collaboration avec Co-operators et le Centre d'excellence pour la santé pour maintenir des partenariats sains et mutuellement bénéfiques, notamment par des publications sur les réseaux sociaux, des mentions dans les bulletins d'information et des courriels collectifs. Transmission de l'information au NBCC et au CCNB sur la première Bourse annuelle Co-operators pour les membres étudiants, qui accordera 500 \$ à un étudiant ou à une étudiante dans chacun de leurs établissements chaque année, et mobilisation de ces établissements pour promouvoir la bourse auprès de tous les étudiants admissibles.

Renouvellement du partenariat avec le Centre d'excellence pour la santé de l'ÉDPE et Développement Vie-Carrière pour rejoindre les enfants et les jeunes d'âge scolaire des secteurs anglophone et francophone au sujet de la profession du travail social et pour encourager les jeunes à intégrer la profession.

Participation aux réunions régulières du Comité des travailleuses et travailleurs sociaux en protection de l'enfance.

Rencontres avec des associations canadiennes, notamment l'Association canadienne pour la santé mentale, pour discuter du mentorat entre pairs; rencontres avec l'Institut canadien d'information sur la santé au sujet du Projet d'évaluation de l'état de préparation et de l'entretien sur les données relatives aux effectifs de santé.

Rencontres avec des représentants des syndicats du Nouveau-Brunswick et des ministres du gouvernement. Rencontre avec l'Association québécoise des travailleuses sociales et travailleurs sociaux (AQTSS) pour soutenir son développement en tant qu'association; soutien, participation et présidence de l'élection de l'Association dans le cadre de la préparation et de la tenue de son Assemblée générale annuelle.

Rencontre avec le District scolaire anglophone au sujet de son Projet sur l'absentéisme chronique. Rencontres avec des conseillers pédagogiques du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, francophones et anglophones, au sujet de la consultation sur le plan d'éducation.

Rencontres avec le CCNB et mise en relation avec des partenaires du milieu pour répondre aux difficultés rencontrées par l'établissement dans la recherche de stages francophones dans la région du Grand Moncton pour les étudiants ne disposant pas d'un véhicule. Rencontres régulières avec le personnel du ministère du Développement social pour examiner la possibilité de stages rémunérés et d'une rémunération des superviseurs de stage.

Développement et renforcement du partenariat de l'ATTSNB avec le ministère de la Santé par la participation au Symposium sur les soins de santé primaires à Moncton et par une rencontre avec Stéphane Bérubé, nouveau directeur général de la santé mentale et des dépendances au ministère de la Santé. Rencontre avec le Comité consultatif des professionnels de la santé et des patients au sujet des soins de santé primaires. Participation au Sommet national pour faire avancer le travail social dans les soins de santé primaires, avec Annie Pellerin, TSI, sous-ministre adjointe responsable de la Santé mentale et des Soins de santé primaires.

Rencontre avec la SJ Regional Health Foundation au sujet d'éventuels partenariats en matière de bourses. Dépôt des bourses et subventions admissibles de l'ATTSNB sur la plateforme Bursary Connector de la Fondation communautaire du Grand Saint-John, afin de promouvoir les professions et de mettre en valeur les programmes de travail social et de techniciens en travail social auprès des étudiants de la région de Saint-John à la recherche d'une aide financière.

Rencontres avec de nombreuses associations du Nouveau-Brunswick, notamment le Collège des conseillers et thérapeutes agréés et l'Association multiculturelle de Fredericton. Participation à la Journée des aînés organisée par le Défenseur des aînés, au Sommet provincial sur les ressources humaines en santé et en soins de longue durée du Nouveau-Brunswick, au déjeuner sur la santé mentale des jeunes avec le Cabinet et à la réunion sur le racisme envers les Autochtones.

Participation à la présentation de Service Social international (SSI) Canada sur les nouvelles formations à l'intention des travailleuses et des travailleurs sociaux de première ligne.

Rencontres avec Eye Movement Desensitization and Reprocessing (EMDR) Canada, HealthLinks, le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants (CAFI), le Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) et la Doyenne associée au développement sectoriel du CCNB de Campbellton pour étudier des possibilités de partenariat.

Rencontre avec l'Université de Moncton et Laurie Bourque (Kensington & Associates) pour contribuer à l'élaboration d'un plan d'affaires en vue de la transformation du programme de travail social de l'UdeM, actuellement d'une durée de cinq ans, en un programme sur quatre ans.

PILIER 4: GOUVERNANCE ET RESSOURCES

VIABILITÉ

Rédaction et dépôt des rapports relatifs aux contrats du ministère de l'ÉPFT en vue du maintien des services de Kensington and Associates pour la troisième année de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social, et transmission des mises à jour correspondantes.

Achèvement du troisième cycle du Programme de prélèvement automatique pour le renouvellement des adhésions, avec 298 membres participants.

Production de recettes hors cotisations par l'envoi de courriels collectifs et la publication de contenus sur les réseaux sociaux pour promouvoir les possibilités d'emploi, les formations et les événements à l'intention des membres, dont bon nombre sont proposés gratuitement ou à tarif réduit; élaboration d'un processus d'examen des demandes de promotion.

Rencontres avec diverses organisations afin d'explorer des possibilités de partenariat en matière de réductions tarifaires et de bourses à l'intention des membres de l'ATTSNB.

STRUCTURE ET FONCTIONS ORGANISATIONNELLES

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises, dont une fois en mode virtuel. Tenue d'une séance de planification opérationnelle de deux jours avec l'ensemble du personnel. Élaboration du plan opérationnel annuel 2026-2027. Élaboration du budget 2026-2027, adopté par le conseil d'administration.

Tenue de réunions mensuelles de planification opérationnelle et de bilans trimestriels des indicateurs clés de performance afin d'évaluer l'efficacité des travaux en cours;

tenue également de réunions d'équipe, de réunions de direction, de rencontres individuelles, de séances de retour d'expérience et d'évaluations de rendement avec le personnel.

Participation à des réunions régulières avec les directeurs généraux d'autres grandes associations et sociétés du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'à des rencontres ponctuelles avec des représentants du gouvernement provincial.

Organisation des scrutins pour le conseil d'administration et divers comités. Utilisation de Smartsheet pour améliorer les espaces de travail liés aux dossiers de plaintes et de discipline, à la planification opérationnelle, au Programme de reconnaissance de titres de compétences étrangers (RTCÉ) et au renouvellement des adhésions.

Organisation et tenue de l'Assemblée générale annuelle; participation à la Conférence annuelle et au banquet.

Élaboration de politiques modernisées pour soutenir l'intégration des techniciennes et techniciens en travail social. Renforcement des capacités de l'agent ou de l'agente à l'inscription pour la réalisation des présélections de candidatures, des examens d'équivalence destinés aux techniciennes et techniciens en travail social, des formulaires de supervision pour la réintégration à la pratique et des formulaires de vérification d'immatriculation. Rencontres avec les candidates et les candidats à l'équivalence et les employeurs, sur instruction, pour soutenir le processus d'examen des demandes d'équivalence.

INSTAURER UNE CULTURE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Pourvoi des postes vacants au conseil d'administration et encouragement des membres à s'impliquer aux niveaux local et provincial. Intégration en poste du gestionnaire du bureau et de la coordonnatrice de la comptabilité.

Participation à des séances de formation portant notamment sur les langues, la gestion des situations...

de tension avec les usagers et les clients, le leadership, la gestion, les communications et la gestion des parties prenantes. Suivi et ajustement des performances et de l'efficacité du site Web et des pages de réseaux sociaux selon les besoins.

Réalisation des démarches nécessaires pour s'inscrire au registre des employeurs de travailleurs étrangers du Nouveau-Brunswick.

Développement de l'Association

SOUTIEN AUX COMITÉS

La registraire, la directrice des politiques et de la participation des membres et l'agente de communication et de la participation des membres sont chacun responsables de soutenir au moins un comité de l'ATTSNB. La registraire, Martine Paquet, a soutenu le comité des plaintes, le comité d'examen, le comité de discipline, et le comité sur le Code de déontologie. La directrice des politiques et de la participation des membres, Keara Grey, a soutenu le comité de recrutement et de maintien en poste et le comité sur le Code de déontologie. L'agente de communication et de la participation des membres, Laure Piccetto, a apporté son soutien au comité des candidatures.

PARTICIPATION DES MEMBRES

Nous continuons à travailler à l'amélioration de la participation des membres de différentes manières, notamment en visitant les chapitres pour organiser des consultations auprès des membres sur diverses initiatives, en envoyant un sondage annuel aux membres pour déterminer comment les membres perçoivent nos communications et comment nous pouvons nous améliorer. En fonction des commentaires des membres, l'ATTSNB s'adapte pour proposer des sujets de webinaires recommandés, des normes et des lignes directrices de pratique, ainsi que le type de contenu que nous incluons dans les communications avec les membres. De plus, la registraire et la directrice des politiques et de la participation des membres ont assisté à plusieurs présentations avec les écoles de travail social et ont rencontré des étudiants pour discuter de leur engagement. Si vous avez des idées pour impliquer les membres, n'hésitez pas à nous contacter au info@nbasw-attsnb.ca.

MÉDIAS SOCIAUX ET COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Les communications par courriel, les réseaux sociaux et l'activité sur notre site web se poursuivent. Nous continuons à promouvoir le bien-être grâce aux concours sur nos pages Facebook en anglais et en français. Vous pouvez suivre notre page Facebook pour découvrir des possibilités de formation continue, des actualités sur la justice sociale, des annonces, des concours et bien plus encore, tandis que notre site web propose des actualités, des offres de formation continue et d'emploi, ainsi que des ressources destinées aux membres.

L'ATTSNB continue également d'envoyer régulièrement des courriels aux membres, notamment des bulletins d'information, des annonces d'événements, des consultations auprès des membres, ainsi que des offres dans les domaines de la formation, de l'emploi et de la recherche. Parmi ces courriels, le taux d'ouverture moyen s'est élevé à 54,26 %. Le taux d'ouverture moyen dans le secteur est d'environ 25 %.

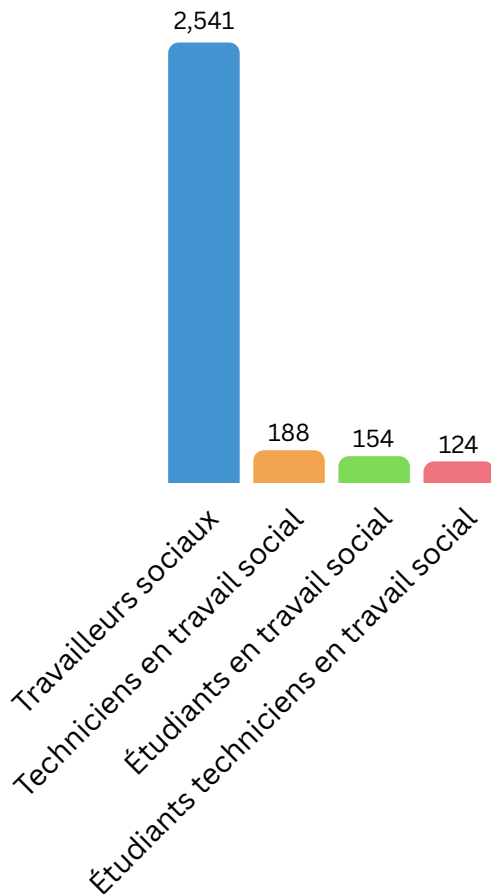


Nous restons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues officielles et tenons à remercier nos membres pour leur vif intérêt pour ces mises à jour et opportunités importantes.

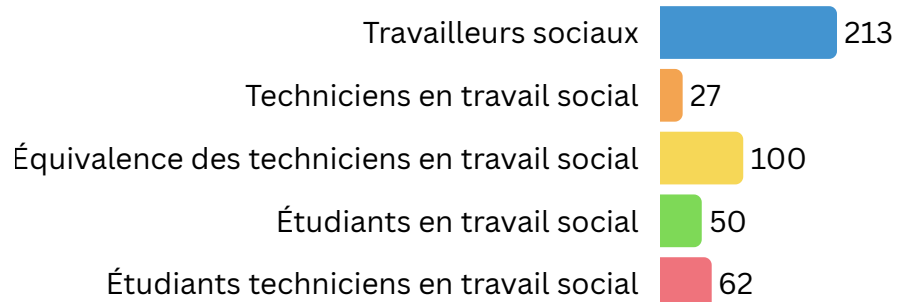
ADHÉSION

Au 31 mars 2026, le nombre total de membres inscrits à l'ATTSNB s'élevait à 3 007. Le nombre d'adhésions approuvées par la registraire était de 546, soit 125 de plus que l'année dernière. D'autres statistiques sur les membres sont disponibles à la page 31, où vous trouverez une ventilation des membres par langue, niveau d'études, section locale et catégorie d'adhésion.

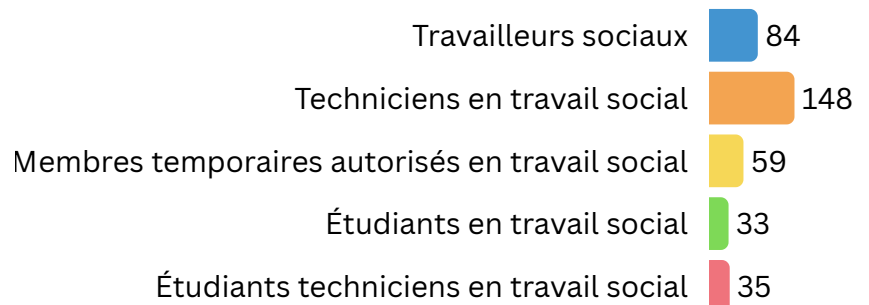
Membres Inscrits (3 007)



Nouvelles autorisations (546)



Écart entre le nombre de membres en 2024-2025 et 2025-2026

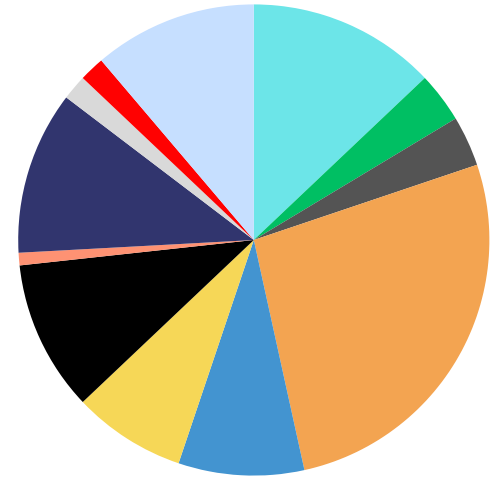
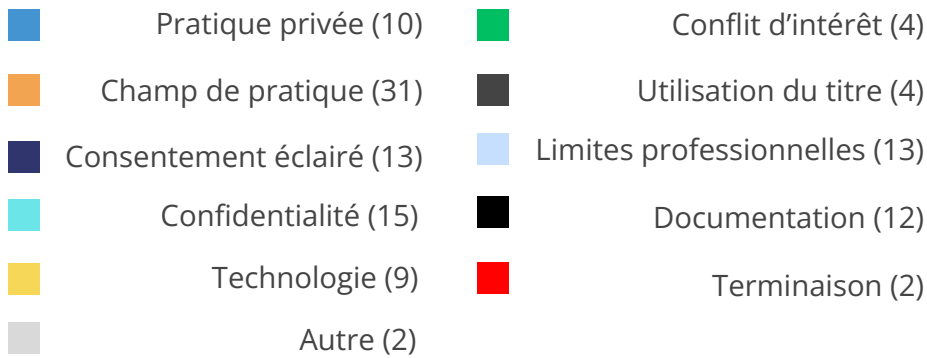


DÉONTOLOGIE

En tant que Registraire, Martine Paquet a fourni plusieurs consultations éthiques à des membres, des employeurs, des étudiants et des membres du public, les demandes les plus courantes portant sur le champ de pratique, la confidentialité et le consentement éclairé. Au cours de l'année 2025-2026, 115 consultations éthiques ont été données (33 de plus que l'an dernier):

L'Association a donné des séances d'informations sur le Code de déontologie de l'ATTSNB aux étudiants de la SSCW du NBCC et des étudiants en travail social de l'UMPI et STU. Si votre chapitre ou votre lieu de travail souhaite recevoir une présentation sur le Code de déontologie, sur le processus disciplinaire de l'ATTSNB, ou sur d'autres normes et lignes directrices de l'ATTSNB, n'hésitez pas à communiquer avec la Registraire par courriel martine.paquet@nbasw-attsnb.ca ou par téléphone au 506-444-9196.

Consultations éthiques au cours de l'année 2025-2026



PLAINTES

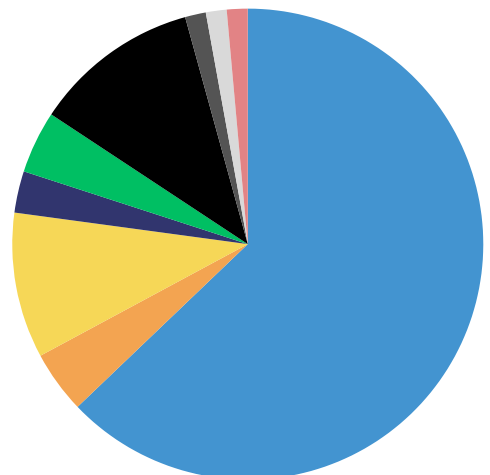
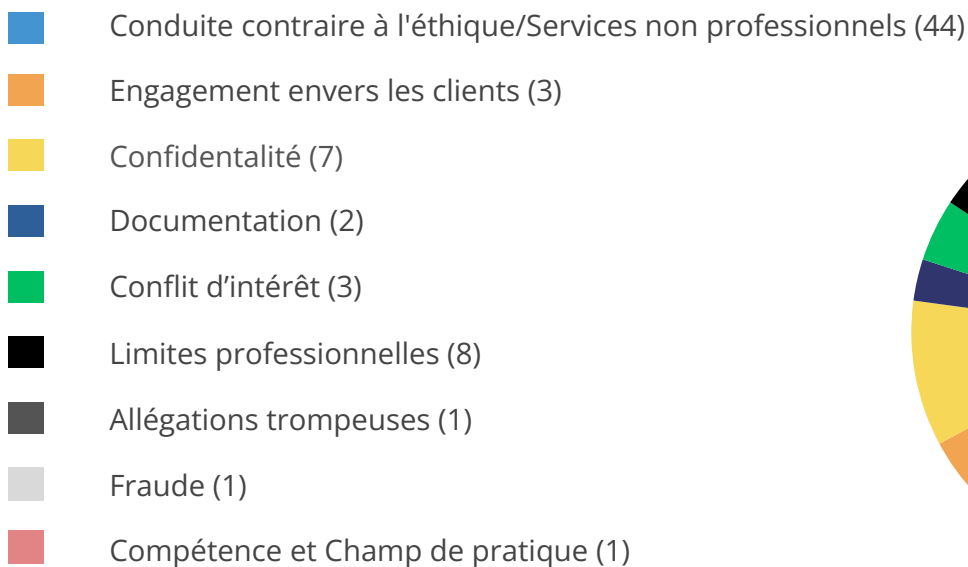
Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, le Comité des plaintes a reçu 62 nouvelles plaintes, et 12 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 74 plaintes, 45 ont été rejetées et 8 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y avait 21 plaintes en cours le 31 mars 2026.

Durant l'année 2025-2026, le comité a eu 22 rencontres et ont considéré 53 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 53 plaintes est 79 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le Comité prend une décision). La période moyenne pour le traitement de 53 plaintes est de 66 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse au jour où le sous-comité prend une décision).

Veuillez consulter le rapport du Comité des plaintes pour de plus amples informations.

Allégations soulevées dans 62 nouvelles plaintes* 2025-2026

**Note: Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions*



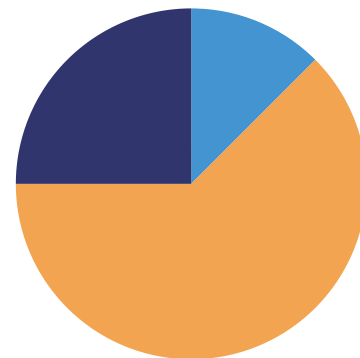
DISCIPLINE

Au cours de l'année fiscale 2025-2026, le Comité de discipline a reçu 8 nouvelles plaintes ainsi que 5 plaintes reportées de l'année précédente pour un grand total de 13 plaintes. De ces 13 plaintes, 8 furent complétées, soient par soumissions volontaires ou lors d'une audience disciplinaire et 5 sont toujours en cours. La moyenne de temps nécessaire pour traiter 8 plaintes fut de 70 jours ouvrables (à compter du jour où la plainte a été transmise au Comité discipline jusqu'au jour où la décision de ce dernier a été communiquée au plaignant et au défendeur). Pour plus d'informations, veuillez voir le rapport du Comité de discipline.

Allégations soulevées dans 8 nouvelles plaintes qui ont été référées au Comité de discipline* durant l'année 2025-2026*

**Note: Les plaintes soulèvent souvent plusieurs questions*

- Documentation (1)
- Conduite contraire à l'éthique/Services non professionnels (5)
- Confidentialité (2)



AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES, FONDS DE PERFECTIONNEMENT, BOURSES ET SUBVENTIONS

Cette année, l'ATTSNB a eu le plaisir d'octroyer des fonds de perfectionnement, des bourses et des subventions d'une valeur globale de 9 513,50 \$ afin de soutenir le perfectionnement et la formation des membres. La somme comprend les fonds provenant du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB qui sont distribués à des membres de l'ATTSNB qui présentent aux travailleuses et aux travailleurs sociaux des webinaires portant sur leur domaine de connaissance, d'expertise ou de pratique.

Partenaires

De nombreuses bourses et subventions sont offertes gratuitement aux membres de l'ATTSNB, en vue de produire des revenus provenant de sources autres que la cotisation des membres et d'offrir des possibilités de perfectionnement professionnel. Nos partenaires dans le financement des bourses et des séances de perfectionnement professionnel en 2025-2026 étaient les suivants :

- Bureau de l'équité des femmes et des genres du Nouveau-Brunswick (20 000 \$ sur deux ans)
- BMS (1 500 \$ par année, jusqu'à un maximum de 3 000 \$)
- Compagnie d'assurances Co-operators (3 500 \$)
- UNI Coopération financière (2 500 \$)

Nous remercions nos partenaires d'avoir appuyé le perfectionnement professionnel de nos membres. Nous invitons les membres à examiner les [avantages offerts aux membres](#) pour obtenir des tarifs de groupe ou des détails sur les services dispensés par nos partenaires.

En 2025-2026, une somme globale de 9 513,50 \$ a été distribuée pour soutenir le perfectionnement professionnel des membres de l'ATTSNB.

Récipiendaires de bourses et de subventions en 2025-2026 :

- Marie-Paule Deveau a reçu la Bourse de l'ATTSNB (d'une valeur de 500 \$).
- Dominique Methé a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres (d'une valeur de 500 \$).
- Nadine Villegas a reçu des fonds provenant de la bourse d'UNI pour les membres étudiants (d'une valeur de 500 \$).
- Heather Burns Damhar a reçu une subvention des études d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$).
- Mekayla Léger a reçu une subvention des études d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$).
- Melanie Gauthier a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite à un programme en travail social au campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick (d'une valeur de 500 \$).
- Leslie Michaud a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme de premier ou de deuxième cycle en travail social à l'Université de Moncton (d'une valeur de 500 \$).
- Laura Steeves a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme principal de premier cycle ou de deuxième cycle en travail social à la St. Thomas University (d'une valeur de 500 \$).
- Oumay Fatima Ezzahrae a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme reconnu en technique du travail social au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (d'une valeur de 500 \$).
- Justin Pothier a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants octroyée à une personne inscrite au programme reconnu en technique du travail social au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (d'une valeur de 500 \$).
- Sarry Lilly a reçu la Bourse de Co-operators pour les membres étudiants (d'une valeur de 500 \$).
- Erica Vienneau a reçu la subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB pour offrir une séance de perfectionnement professionnel à nos membres, grâce au soutien de BMS (d'une valeur de 1 680 \$).
- Tara Pelletier et Marie-Pier Leroux ont reçu une subvention du Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB (d'une valeur de 643,50 \$).
- Laura Steeves a reçu une subvention de 690 \$ à l'appui de ses recherches sur la motivation des personnes qui exercent pendant longtemps la profession du travail social.

Félicitations à tous les récipiendaires de 2025-2026! Nous vous souhaitons bon succès dans tous vos projets de formation et de progrès professionnels. Les membres peuvent obtenir d'autres détails sur les bourses et les subventions [ici](#). Nous remercions toutes les personnes qui ont présenté en 2025-2026 des séances de formation financées par une subvention de l'ACTS et de l'ATTSNB ou provenant du Fonds de perfectionnement afin de faire part aux autres membres de leurs connaissances et de leur expertise. Le formulaire de demande de subvention du Fonds de perfectionnement est maintenant [accessible](#).

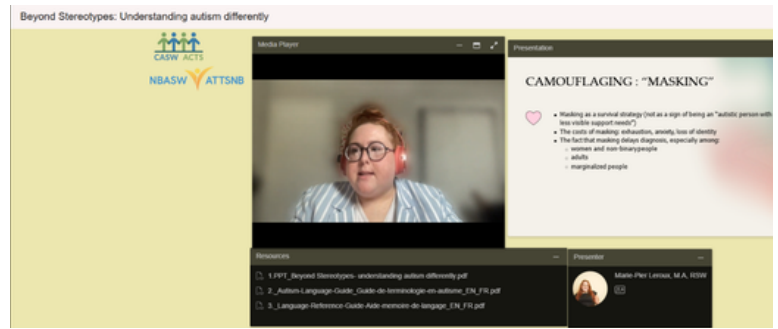
Nous invitons tout membre qui aimerait obtenir d'autres détails sur les webinaires à offrir en français, en anglais ou dans les deux langues à communiquer avec l'ATTSNB.

ÉDUCATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

L'ATTSNB continue de créer et de coordonner des séances d'éducation professionnelle continue sans frais afin d'aider les membres à répondre aux exigences relatives à l'éducation professionnelle continue prévues par la [politique](#).

Formation obligatoire gratuite sur la déontologie offerte par l'ATTSNB :

L'ATTSNB a créé cette année une séance de perfectionnement professionnel gratuite à l'appui de l'inclusion des techniciens et des techniciennes en travail social : la séance de [formation sur les champs de pratique](#).



Webinaires gratuits de l'ATTSNB :

L'ATTSNB collabore avec l'ACTS pour offrir des séances de formation gratuites en direct et sur demande par l'entremise des webinaires offerts sur la plateforme de l'ACTS. Les membres qui n'ont pas encore eu accès aux ressources peuvent créer un compte ici : <https://www.casw-acts.ca/fr/user/register>

Caputre d'écran du webinaire animé par Marie-Pier Leroux, intitulé « Understanding Autism Differently »

L'ATTSNB a coordonné cette année 13 webinaires gratuits pour les membres, dont 5 en français et 8 en anglais, qui sont maintenant disponibles sur demande :

• Série sur le bureau du curateur public

- [The Role of the New Brunswick Public Trustee](#) animé par Christian Whalen et Shannon Benjamin
- [The Supported Decision-Making and Representation Act at Two Years Old](#) animé par Christian Whalen et Shannon Benjamin
- [The Role of Social Workers in support of Public Trustee Services](#) animé par Christian Whalen et Shannon Benjamin
- [Le Role du Curateur Public du Nouveau-Brunswick](#) avec Christian Whalen et Nicolas Brouard-Ayres.
- [La Loi sur la prise de décision accompagnée et la représentation; Le bilan de deux ans](#) avec Christian Whalen et Nicolas Brouard-Ayres.
- [Le rôle des travailleuses et des travailleurs sociaux et les services du curateur public](#) avec Christian Whalen et Nicolas Brouard-Ayres.

• Webinaires du Fonds de développement professionnel

- [Beyond Stereotypes: Understanding autism differently](#) with Marie-Pier Leroux.
- [Au-delà des stéréotypes : comprendre l'autisme autrement](#) avec Marie-Pier Leroux.
- [Trauma-Informed Care when Working with Children & Youth](#) with Tara Pelletier.

• Série sur la violence entre partenaires intimes mettant l'accent sur les personnes âgées

- [Intimate Partner Violence Evolves with Age](#) animé par Shelley Murray
- [Seen and Heard: Supporting Older Survivors](#) of Intimate Partner Violence animé par Shelley Murray
- [Être vu et entendu : soutenir les aînés survivants de violence entre partenaires intimes](#) animé par Sylvie LeBlanc
- [La violence entre partenaires intimes évolue avec l'âge](#) animé par Sylvie LeBlanc
- Les autres webinaires de la série ont été présentés en avril 2026 et se trouvent [ici](#).

• 27 autres webinaires en anglais sont accessibles [ici](#) sans frais, grâce à notre partenariat avec l'ACTS.

• 20 autres webinaires en français sont accessibles [ici](#) sans frais, grâce à notre partenariat avec l'ACTS.

En 2025-2026, 1 022 personnes ont visionné des webinaires de l'ATTSNB en anglais, et 170 ont visionné des webinaires de l'ATTSNB en français ; cela comprend les membres de l'ATTSNB et de l'ACTS. L'ATTSNB continue d'accorder la priorité à la coordination et à la promotion de possibilités de formation dans les deux langues officielles, en coordonnant les webinaires offerts par l'association et en collaborant et en favorisant de telles initiatives auprès des partenaires à l'échelle du pays.

L'ATTSNB remercie l'ACTS de sa collaboration continue à la prestation de ce service aux membres.

En tout, 60 nouvelles séances de formation gratuites ont été offertes aux membres de l'ATTSNB en 2025-2026.

Partenaire

L'ATTSNB remercie le Bureau de l'équité des femmes et des genres du Nouveau-Brunswick, qui a accordé un financement de 20 000 \$ sur deux ans afin de collaborer à la création de six webinaires sur la violence entre partenaires intimes qui mettaient l'accent sur les personnes âgées, dans le cadre du plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. Les webinaires étaient animés par les travailleuses sociales du N.-B. Shelley Murray (en anglais) et Sylvie LeBlanc (en français).

Quatre des six webinaires qui figurent sur la [liste des webinaires gratuits de l'ATTSNB](#) ont été présentés aux membres en mars 2026. L'ATTSNB a hâte de conclure d'autres partenariats afin de favoriser le perfectionnement professionnel des travailleuses et des travailleurs sociaux et des techniciens et techniciennes en travail social.

Avantages relatifs aux ressources de perfectionnement professionnel offerts aux membres en 2025-2026 :

L'ATTSNB a ajouté cette année trois partenaires offrant un rabais sur des ressources. L'adhésion à l'ATTSNB donne aux membres accès à de nombreuses ressources de perfectionnement professionnel qui s'ajoutent aux séances de formation et aux webinaires gratuits présentés par l'ATTSNB.

Avantages offerts aux membres de l'ATTSNB :

- [Formation sur la déontologie et webinaires gratuits](#) offerts par l'ATTSNB – gratuits
- Disponible jusqu'au 31 mars 2026 : [PESI Canada](#) - (presque) tout est disponible pour 99 \$.
- Nouveau : [SickKids CCMH Learning Institute](#) – rabais de 20 % grâce au code promotionnel NBASW20
- Nouveau : [Health Links Education](#) - rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- [ACHIEVE Centre for Leadership](#) – rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- [Crisis and Trauma Research Institute \(CTRI\)](#) – rabais de 15 % grâce au code promotionnel NBASW15
- Vous trouverez [ici](#) une liste de tous les avantages offerts aux membres de l'ATTSNB.

L'adhésion à l'ACTS vous offre les avantages suivants :

- [Les webinaires de l'ACTS](#) – gratuits
- [Pratique privée – Portail pour les membres de l'ACTS](#) – gratuit
- Revue intitulée [Travail social canadien](#) – gratuite
- Revue intitulée [Revue canadienne de service social](#) – gratuite
- [Portail des travailleuses sociales et travailleurs sociaux en pratique privée](#) - gratuit
- Le cours intitulé [Les essentiels de l'approche palliative \(LEAP\)](#) – [Se connecter](#) – rabais de 20 %
- Adhésion à la [FITS](#)
- Vous trouverez [ici](#) une liste de tous les avantages offerts aux membres de l'ACTS, y compris des tarifs de groupe pour les assurances et d'autres services.

Centre de ressources du site Web

Nous rappelons aux membres de l'ATTSNB le centre de ressources du site Web qui vous offre des possibilités d'améliorer votre mieux-être, votre pratique et votre perfectionnement permanent.

- [Ressources favorisant le mieux-être](#)
- [Avantages offerts aux membres](#)
- [Possibilités de formation](#)
- [Ressources pour les membres](#) (Code de déontologie, champs de pratique, normes et lignes directrices et ainsi de suite)

Nous remercions nos membres de participer à des séances d'éducation professionnelle continue par l'entremise de l'ATTSNB et de nos partenaires. Nous attendons avec plaisir d'offrir d'autres possibilités de perfectionnement au cours de la prochaine année.

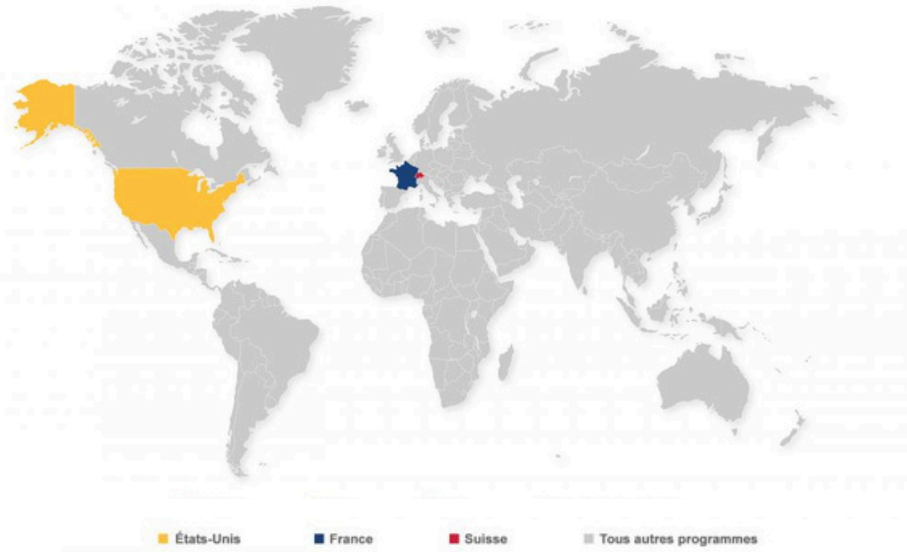
PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES TITRES ET DES QUALITÉS ÉTRANGERS

Dans le cadre de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste (2023-2028), l'ATTSNB a obtenu un financement triennal du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick pour développer un programme de reconnaissance des titres de compétences des travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'international. Ce programme vise à faciliter leur recrutement et à simplifier le processus d'immatriculation au Nouveau-Brunswick.

Ayant complété la deuxième année du projet, plusieurs avancées significatives ont été réalisées. En 2025, le Conseil d'administration a approuvé la reconnaissance des ententes de reconnaissance mutuelle entre le Québec et la France, ainsi qu'entre le Québec et la Suisse, favorisant la mobilité professionnelle et la reconnaissance des qualifications.

Parallèlement, des politiques et des processus ont été mis en place pour les candidates et candidats présentant des lacunes académiques ou pratiques. Ces mesures permettent notamment l'inscription à titre de techniciens en travail social tout en complétant les crédits de cours requis, ainsi que la reconnaissance de l'expérience professionnelle et, au besoin, l'obtention d'un permis conditionnel afin de compléter les heures de stage manquantes. Afin de rendre ces démarches plus accessibles, une page web dédiée aux travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger a été développée et est désormais accessible sur le site web de l'ATTSNB.

La paraprofession de technicien en travail social a également été intégrée à ces développements, permettant aux techniciens formés à l'international de soumettre leur candidature par le biais du processus d'équivalence substantielle, assurant ainsi une approche cohérente, accessible et équitable. Enfin, le travail se poursuit grâce à des collaborations soutenues avec les collègues et les universités en vue de développer des ententes l'accès à des microcrédits, contribuant ainsi à la mise à niveau des candidates et candidats.



Carte répertoriant les programmes reconnus à l'international.

L'ATTSNB remercie le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick pour son soutien et se réjouit des avancées réalisées ainsi que des perspectives offertes par la poursuite du projet!

CAMPAGNE PROMOTIONNELLE

La deuxième phase de la campagne promotionnelle de travail social en protection de l'enfance s'est déroulée en 2025-2026. Cette campagne visait à faire connaître au public le rôle essentiel des travailleurs sociaux en protection de l'enfance. Elle a été rendue possible grâce au partenariat de l'ATTSNB avec le ministère du Développement social.

La première phase de la campagne, qui s'est déroulée en 2023-2024, a connu un vif succès. Le concept reposait sur une expérience sociale : dix Néo-Brunswickois devaient écouter un extrait du témoignage d'un enfant et l'associer à la personne qui l'avait sauvé. Parmi les cinq personnes proposées (pompier, policier, ambulancier, chirurgien et travailleur social), personne n'a choisi le travailleur social pour aucun des cinq extraits. En plus de cette expérience, les travailleurs sociaux en protection de l'enfance Annie Mallet et Trevor Breen ont partagé leur expérience, abordant les réalités et les idées reçues sur leur métier et expliquant leur passion pour celui-ci. Fort de son impact, le message a été réutilisé, en mettant l'accent sur les témoignages de Trevor et Annie, ce qui a donné des résultats encore meilleurs.

La campagne a généré 13 millions d'impressions, 188 000 clics et un taux de clics de 1,51 %. Les vidéos ont été visionnées 4 752 435 fois, générant 13 067 873 impressions et 188 979 clics.

Nous sommes heureux d'annoncer que, grâce à l'expertise de la firme m5 Marketing et Communications, ces statistiques de performance dépassent les normes du secteur et celles de la phase précédente de la campagne, témoignant ainsi de l'amélioration constante de la perception des travailleurs sociaux par les Néo-Brunswickois.



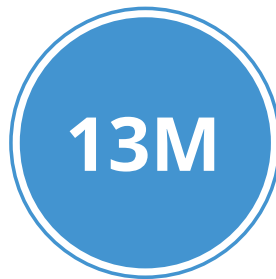
Trevor Breen, TSI



Annie Mallet, TSI

Impressions

En total, la campagne a généré **13 millions** d'impressions



Clics

En total, la campagne a généré **188 979** clics.



TDC en moyen

La campagne a obtenu un taux de clics moyen de **5,1 %**.



Visionnements

La campagne a généré environ **4.7 million** de visionnements vidéo en ligne.



DEMANDES D'ÉQUIVALENCE À TITRE DE TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL

La Loi relative à l'ATTSNB (2024) a reçu la sanction royale le 7 juin 2024. L'association a immédiatement commencé à accepter les demandes d'adhésion en tant que technicien en travail social, tant de la part des diplômés de programmes reconnus de techniciens en travail social que de la part des professionnels exerçant déjà dans le domaine et demandant une équivalence de technicien en travail social. La période d'équivalence pour les techniciens en travail social est restée ouverte jusqu'au 7 juin 2025.

L'ATTSNB a reçu au total 280 demandes d'équivalence de technicien en travail social, dont 198 ont été approuvées à ce jour.

Nous remercions tous les candidats d'avoir envoyé leur candidature.

PRIX DE L'ATTSNB

L'ATTSNB décerne périodiquement des prix à des membres exceptionnels pour leurs réalisations dans le domaine du travail social. Les prix suivants sont disponibles pour des nominations sur une base annuelle: le prix commémoratif Raoul Léger, le prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé et le prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS. Cette année, deux lauréates sont à annoncer :

Prix commémoratif Raoul Léger

Le Prix commémoratif Raoul Léger est décerné chaque année à une travailleuse sociale ou à un travailleur social du Nouveau-Brunswick qui a fait une contribution importante à l'avancement de la pratique du travail social et de la justice sociale au Nouveau-Brunswick. Le prix est décerné en mémoire de Raoul Léger, travailleur social qui a consacré sa carrière et a donné sa vie pour l'avancement de la justice sociale au Guatemala. La lauréate du prix Raoul Léger de 2026 est **Donna Phillips**.

Donna a supervisé de nombreux stages de travail social (baccalauréat et maîtrise), s'est impliquée activement auprès d'organismes communautaires, a mis l'accent sur les pratiques anti-oppressives, a offert d'innombrables services pro bono et a défendu les droits des populations et des clients vulnérables. L'Association se réjouit de célébrer Donna lors du banquet annuel Raoul Léger.



Donna Phillips

*Lauréate du Prix commémoratif
Raoul Léger*

Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS

Le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS est décerné chaque année par l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux pendant le Mois du travail social à une personne ou à un groupe choisi par chaque association provinciale parmi ses membres. Le prix est décerné afin de souligner des contributions exceptionnelles au domaine du bien-être social et à la profession du travail social au Canada. La lauréate du prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS 2026 est **Jeannine Bourque**.

Jeannine est spécialiste du transfert des apprentissages au sein du Département du développement social. Avant d'occuper son poste actuel, elle a travaillé pendant des années sur le terrain, aidant de nombreuses personnes et familles, notamment dans les services de soins de longue durée, en supervisant une équipe complète en tant que superviseure clinique dans les services de protection de l'enfance, en encadrant des étudiants en travail social, en menant des entretiens médico-légaux et en offrant un soutien aux victimes d'abus sexuels.



Jeannine Bourque

*Lauréate du Prix
d'excellence pour service
insigne de l'ACTS*

Jeannine est respectée de ses pairs. Leader exemplaire, elle inspire tous ceux avec qui elle collabore, notamment ses collègues, ses clients, ses étudiants et les autres professionnels avec lesquels elle travaille.

Son influence est considérable : de nombreux Néo-Brunswickois ont bénéficié de son expertise et de ses connaissances en tant que travailleuse sociale.

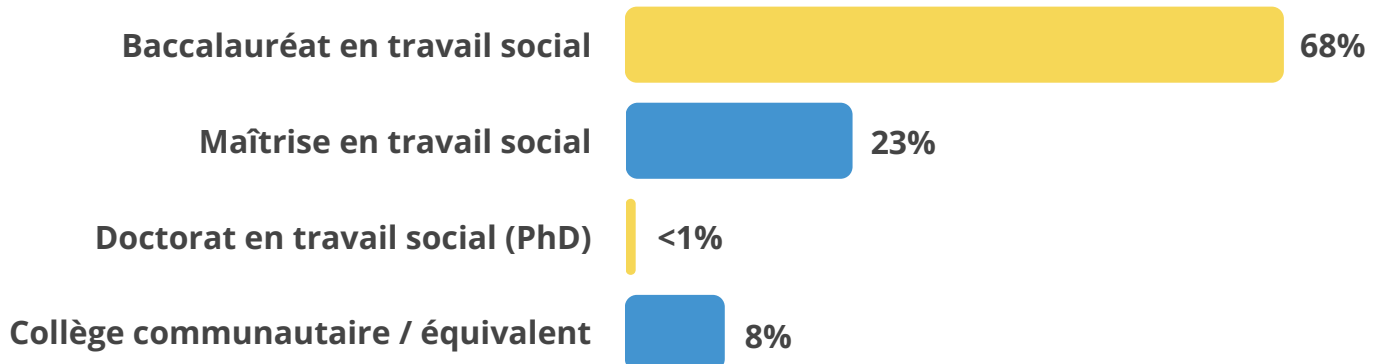


Célébration du prix d'excellence pour service insigne de l'Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS) pour Jeannine Bourque pendant le Mois du travail social

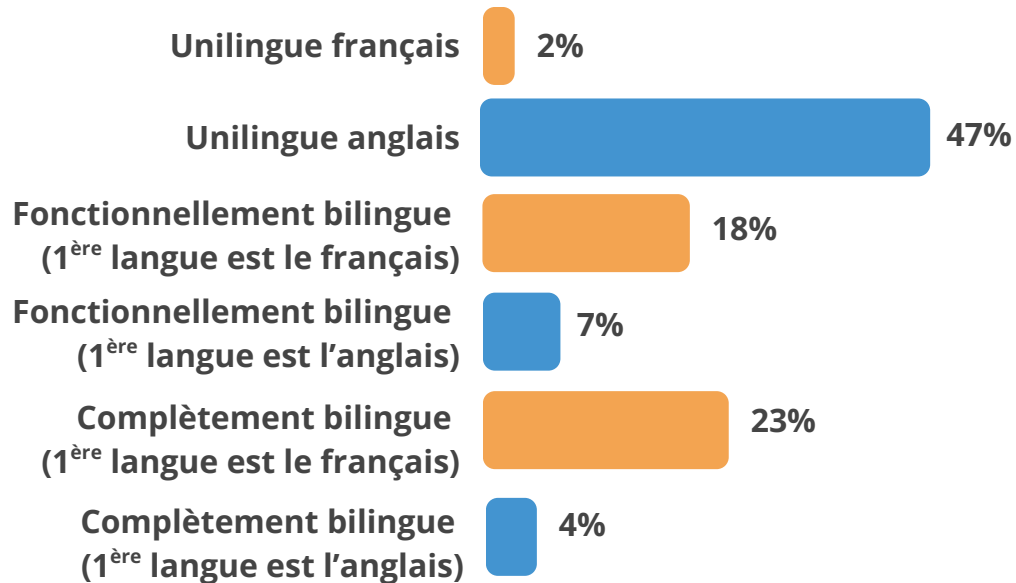
Statistiques des **membres**

Les statistiques relatives aux membres étudiants ne sont incluses que dans la section « Membres par catégorie ».

MEMBRES PAR ÉDUCATION



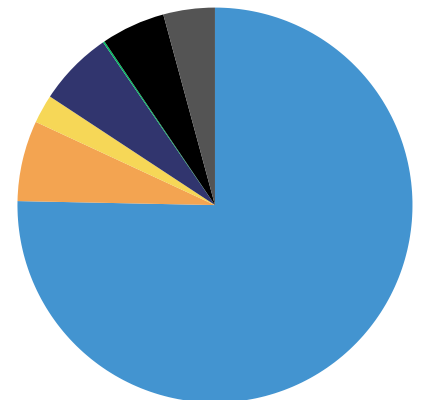
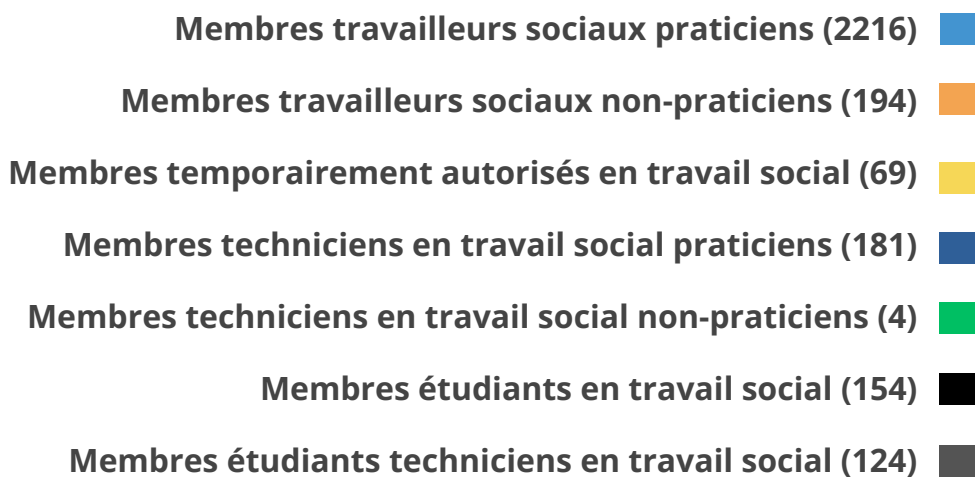
MEMBRES PAR LANGUES



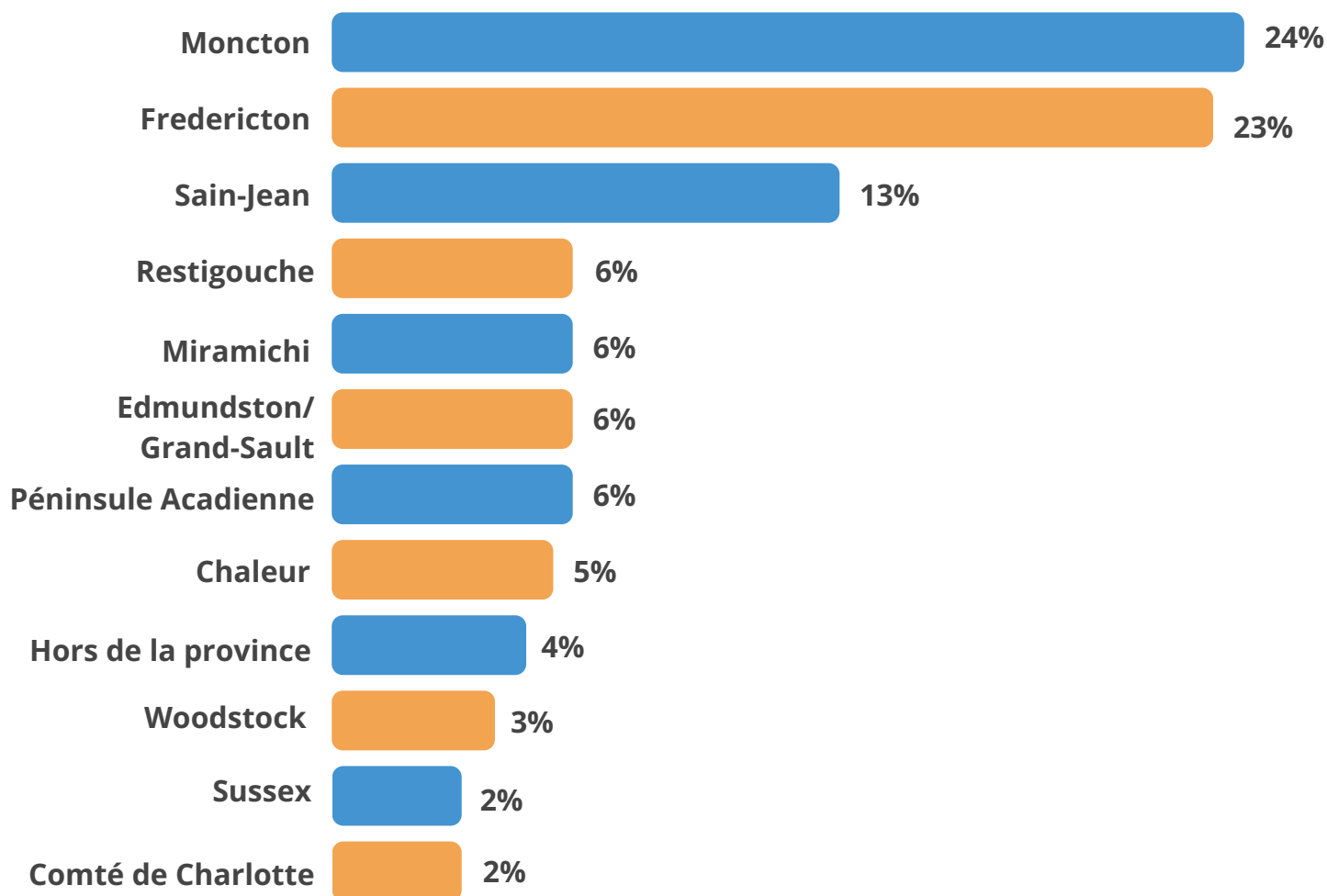
Les membres parlent de nombreuses langues non officielles, notamment :

- Mi'kmaq
- Wolastoqiyik
- Langue des signes
- Chinois
- Vietnamien
- Arabe
- Bengali
- Allemand
- Espanol

MEMBRES PAR CATÉGORIE



MEMBRES PAR CHAPITRE

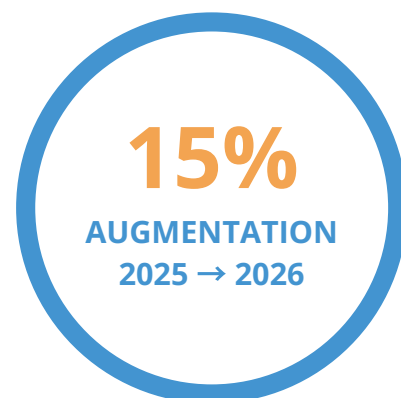


Statistiques des **communications**

FACEBOOK

Nos pages Facebook continuent d'afficher d'excellentes performances. Au 31 mars 2026, elles comptaient 4 802 abonnés au total, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente.

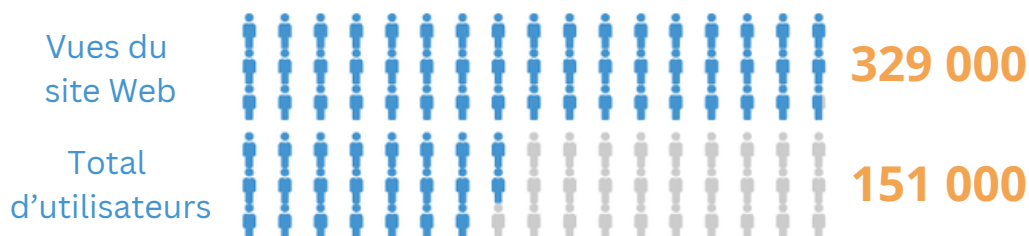
 **4,802**
ABONNÉS



STATISTIQUES DE L'ATTSNB

- ✓ Satisfaction à l'égard des communications de l'ATTSNB **93%**
- ✓ Participation au sondage annuel de l'ATTSNB **17%**
- ✓ Taux d'ouverture du bulletin trimestriel de l'ATTSNB **67%**
- ✓ Abonnés sur les pages Facebook de l'ATTSNB **4802**

SITE WEB



58%
TAUX DE PARTICIPATION

Rapport de la **représentante de l'ACTS**

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux a marqué un jalon historique cette année par le lancement officiel de son 100^e anniversaire, célébré sous le thème « Réfléchir à notre passé, réinventer notre avenir ».

Au cours de l'année, des efforts coordonnés ont été déployés sur les plans de la gestion des médias sociaux, de la conception visuelle et de l'élaboration de la campagne d'envergure nationale pour appuyer à la fois les célébrations du centenaire et celles du Mois national du travail social. L'ACTS a continué de faire preuve de leadership à l'échelle du pays grâce à son plaidoyer stratégique et à son engagement sur le plan de la politique.

Une étape importante a été franchie lorsque le gouvernement du Canada a confirmé que les travailleuses et travailleurs sociaux sont admissibles à l'exonération de remboursement de prêts d'études canadien, ce qui constitue une réussite historique en matière de politique.



Géraldine Poirier Baiani, BTS, TSI
Représentante de l'ACTS

Des efforts de plaidoyer plus larges ont été déployés en présentant une demande officielle d'inclusion de travailleuses et de travailleurs sociaux dans les conseils consultatifs fédéraux et en soulevant des préoccupations à l'égard des quotes-parts dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire. L'ACTS a lancé une campagne nationale en vue de faire reconnaître les travailleuses et travailleurs sociaux comme personnel de la sécurité publique et a joué un rôle actif au sein de coalitions nationales qui préconisent la réforme du Crédit d'impôt pour personnes handicapées, en mettant l'accent sur l'accessibilité et la réduction du fardeau administratif qui pèse sur les demandeurs.

Les nouveaux domaines politiques sont toujours prioritaires, notamment pour faire progresser l'application de l'intelligence artificielle de manière efficace et conforme à la déontologie dans le domaine de la santé mentale. L'ACTS a contribué à des initiatives consultatives nationales et a mené des analyses sur des questions importantes, notamment les systèmes automatiques de déclaration fiscale visant à réduire la pauvreté et l'adoption de la prescription sociale pour traiter les déterminants sociaux de la santé.

L'ACTS a renforcé son engagement à l'égard de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la réconciliation au moyen de collaborations utiles à l'échelle nationale. En partenariat avec les Cercles de travail social afrocentrique nationaux, l'ACTS a établi le prix intitulé L'hon Sénatrice Wanda Thomas Bernard pour l'héritage du travail social afrocentrique et des Bourses d'études des Cercles de travail social afrocentrique nationaux. Les initiatives soulignent le leadership et l'excellence dans la pratique du travail social afrocentrique.

L'Association a aussi appuyé la création de réseaux de travailleuses et de travailleurs sociaux noirs dans les provinces et a favorisé des discussions sur la création d'une association nationale de développement de la main-d'œuvre autochtone en santé mentale pour appuyer le développement de la main-d'œuvre mené par des Autochtones. L'ACTS a participé au plaidoyer national par l'entremise de la coalition pour le handicap sans pauvreté et a soutenu des initiatives visant à empêcher l'extrémisme de s'enraciner, à favoriser la résilience des communautés et à élaborer des politiques inclusives.

L'ACTS a continué de renforcer les capacités organisationnelles en améliorant la gouvernance et en établissant des partenariats. Au 1^{er} avril, l'association a réalisé des progrès en vue de conclure un contrat d'affiliation avec l'Association québécoise des travailleuses sociales et travailleurs sociaux (AQTS) et de renforcer ainsi la collaboration entre les provinces.

L'ACTS a aussi présenté un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement fédéral de 2026. L'association a enjoint au gouvernement fédéral d'investir dans trois domaines importants : reconnaître les travailleuses et travailleurs sociaux comme personnel de la sécurité publique, entreprendre une étude nationale de la santé mentale et la parité en matière de consommation de substances et financer une étude complète du secteur du travail social afin de faciliter la planification des ressources humaines dans le secteur de la santé.

L'ACTS a soulevé des préoccupations importantes sur les changements de politiques fédérales qui touchent les réfugiés et les demandeurs d'asile. L'Association a exprimé son opposition aux changements législatifs et réglementaires, y compris l'adoption de la Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada, en raison de préoccupations à l'égard de textes qui mêlent le droit pénal et la politique en matière de réfugiés. L'ACTS a aussi répété sa demande de suspension de l'Entente sur les tiers pays sûrs, en soulignant les risques que les réfugiés continuent de courir.

D'autres efforts visant la défense des droits ont été déployés en raison de changements apportés au Programme fédéral de santé intérimaire, notamment le lancement de quotes-parts le 1^{er} mai 2026. L'ACTS a souligné que les mesures pourraient donner lieu à des crises de santé au sein de populations vulnérables et ne permettraient pas de réaliser des économies à long terme. L'ACTS a continué de jouer un rôle au sein de plusieurs comités, notamment le comité chargé de réviser le Code de déontologie, le Comité sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'appartenance, le Comité national des meilleures pratiques cliniques et le Comité des prix. Des progrès importants ont été réalisés dans le projet sur l'IA et le travail social, et 23 propositions ont été examinées dans le cadre d'une évaluation uniformisée.

Le perfectionnement professionnel était toujours un aspect important du travail de l'ACTS. Une vaste gamme de webinaires et d'activités d'apprentissage ont été présentés, traitant de sujets tels que la prévention de la radicalisation, la consommation de substances pendant la grossesse, la sensibilisation à l'autisme et la pratique afrocentrique et anti-oppressive. Les partenariats ont été élargis pour améliorer les possibilités de perfectionnement professionnel et favoriser l'accès à des séances de formation à prix réduit pour les membres.

L'ACTS a poursuivi l'initiative visant à empêcher la radicalisation et l'extrémisme violent au moyen de la présentation de webinaires nationaux, de consultations auprès des parties prenantes et de la participation multisectorielle. Les efforts de planification visaient la création d'un comité consultatif national et des possibilités de participation en personne. Des outils tels que l'évaluation des besoins, des ressources et des stratégies en partenariat ont été élaborés pour renforcer l'impact à long terme de l'initiative.

En conclusion, pendant la période de 2025-2026 qui fait l'objet du présent rapport, l'ACTS a déployé des efforts importants pour favoriser la défense des droits et l'innovation et pour renforcer la profession du travail social à l'échelle du Canada. Au moment où l'Association célèbre son centenaire, elle demeure bien placée pour apporter une transformation et aider les travailleuses et travailleurs sociaux à relever les défis sociaux les plus urgents qui se posent au pays.

Nous avons eu cette année, comme toutes les années, l'occasion de reconnaître l'excellence au sein de la profession. Pendant le Mois national du travail social, nous avons rendu hommage à Jeannine Bourque, lauréate du Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS 2026. Ses contributions et le dévouement des travailleuses et travailleurs du Nouveau-Brunswick et à l'échelle du pays soulignent le rôle important que joue la profession aux échelles locale, nationale et internationale. Rapport respectueusement présenté par,

Géraldine Poirier Baiani, TSI
Représentante de l'ATTSNB au sein de l'ACTS

Rapport de la représentante de la Première Nation Mi'gmaq

Je m'appelle Alex Knockwood. Je représente les peuples autochtones au sein du conseil de l'ATTSNB, et je suis membre de la Première nation de Fort Folly, une petite communauté en pleine croissance.

Des changements continuent à se faire sentir cette année au sein de la profession du travail social, surtout parce que des transitions à l'échelle fédérale et l'évolution des systèmes ont des répercussions sur les services de première ligne dans les communautés autochtones. Notre travail demeure complexe et relationnel, surtout lorsque nous interagissons avec les peuples et communautés autochtones, où les expériences et les besoins sont divers et varient entre les communautés. Je suis reconnaissante de la possibilité de soutenir la facilitation de l'assemblée générale annuel de cette année. Cela m'a permis de participer activement au travail et d'aider à créer des espaces afin de réunir des gens pour une réflexion et un apprentissage partagés. La croissance au sein de notre profession continue de se faire remarquer. L'accent est de plus en plus mis sur des approches relationnelles et adaptées à la culture qui tiennent compte des traumatismes ainsi que sur la reconnaissance de l'importance des relations et de la compréhension dans le travail que nous accomplissons.



Alexandria Knockwood, TSI
*Représentante de la
Première Nation Mi'gmaq*

J'ai hâte de me réunir avec des collègues pendant l'AGA, de renforcer des liens avec eux et de poursuivre des conversations importantes. Des changements positifs s'opèrent et j'ai bon espoir que la croissance se poursuivra.

Alexandria Knockwood, RSW
Représentante de la Première Nation Mi'gmaq pour l'ATTSNB

Rapports des comités

Un certain nombre de comités contribuent à l'accomplissement du travail important de l'ATTSNB. L'ATTSNB a deux types de comités :

Comités de réglementation - Responsables des activités liées à l'inscription, aux plaintes et à la discipline des membres, mandatés par la loi provinciale. Ces comités sont les suivants :

- Comité d'examen ;
- Comité des plaintes ;
- Comité de discipline ; et le
- Comité des candidatures.

Comités spéciaux - Comités créés par le conseil d'administration pour une durée limitée afin de traiter d'une question ou d'un intérêt particulier. Les comités spéciaux actuels sont les suivants:

- Comité sur la stratégie de recrutement et de maintien en poste en travail social; et le
- Comité sur le Code de déontologie.

Les rapports suivants rendent compte des travaux en cours des comités actifs.

COMITÉ DES PLAINTES

Le Comité des plaintes de l'ATTSNB est responsable d'examiner les plaintes et les réponses et toutes autres informations pertinentes. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le Comité des plaintes doit considérer la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte écrite déposée auprès de la registraire et de mener une enquête à cet égard.

Le Panel du Comité des plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public, nommée par le ou la Ministre de la Santé. Voici la composition du Comité des plaintes en 2025-2026 : Claude G. Savoie, membre et président; Jenney Tracey, membre; Chantal Bourassa, membre; Lia Daborn, membre publique; et Lisa LePage, membre publique.

En ce qui concerne le mandat du Comité, les membres peuvent rejeter la plainte, peuvent prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte, ou peuvent renvoyer l'affaire au Comité de discipline. Le comité peut également consulter le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre/cas complexes. S'il est nécessaire de mener une enquête plus approfondie sur une plainte, le comité peut aussi demander de retenir les services d'un(e) investigateur(trice). En tant que président du comité, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon complète et impartiale et que le Comité suit les procédures en conséquence.

- **62 nouvelles plaintes ont été reçues en 2025-2026.**
- **12 plaintes ont été reportées de l'année précédente.**
- **Sur ces 74 plaintes, 45 ont été rejetées et 8 ont été renvoyées au comité de discipline.**
- **Il y avait 21 plaintes en cours le 31 mars 2026.**

Au cours de la dernière année, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, le Comité des plaintes a reçu 62 nouvelles plaintes, et 12 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 74 plaintes, 45 ont été rejetées et 8 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y avait 21 plaintes en cours le 31 mars 2026.

Le Comité se rencontre au moins à tous les deux semaines et font l'étude d'environ une à cinq plaintes. Les membres consacrent d'une à deux heures de préparation. Durant l'année 2025-2026, le comité a eu 22 rencontres et ont considéré 53 plaintes. La période moyenne pour le traitement des 53 plaintes est 77 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le Comité prend une décision). La période moyenne pour le traitement de 53 plaintes est de 66 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse au jour où le Comité prend une décision).

Je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes et la registraire, Martine Paquet, pour le dévouement dont elles font preuve et son apport au Comité.

La période moyenne pour le traitement de 53 plaintes est de 66 jours ouvrables (de la date de réception de la réponse du membre au jour où le Comité prend une décision).

Les raisons pour lesquelles une plainte peut avoir subi des retards sont, entre autres, les suivantes :

- *Le Comité a demandé des renseignements supplémentaires au plaignant, à l'intimé ou à d'autres personnes ;*
- *Le Comité a demandé une copie de la décision du tribunal ;*
- *L'intimé a demandé un délai supplémentaire pour fournir sa réponse écrite ;*
- *Le comité n'avait pas quorum et a dû avoir reporter la ou les réunions à une date ultérieure.*

Je tiens à remercier les membres du Comité des plaintes et la registraire, Martine Paquet, pour le dévouement dont elles font preuve et son apport au Comité.

Claude G. Savoie, TSI
Président du Comité des plaintes

COMITÉ DE DISCIPLINE

Le comité de discipline est un comité de réglementation chargé de mener des activités liées aux affaires disciplinaires relatives aux membres, en application de la loi provinciale de l'ATTSNB (2024). Le Comité de discipline de l'ATTSNB est actuellement composé des membres suivants: Geneviève Bourgeois Breau, Carla Gregan-Burns, Cindy Marshall, Eileen Gauthier, Carole Poitras et Jennifer-Anne Geddes comme membres ordinaires, et Odette Comeau Lavoie et Pierre Martin comme représentant(e) du public et moi-même, Geneviève Forest-Allard, présidente du comité.

Lors d'une audience disciplinaire, soit en présentiel ou en mode virtuel, le panel du Comité de discipline est composé d'un minimum de 3 personnes dont le/la représentante du public nommé par le Ministre de la Santé en accord avec la Loi de l'ATTSNB (2024), d'un membre ordinaire et d'un membre qui préside le comité. Dans certaines situations et pour assurer une bonne représentation, nous avons la possibilité d'ajouter d'autres membres au panel.

Au cours du dernier exercice financier (2025-2026), le Comité de discipline a reçu 8 nouvelles plaintes ainsi que 5 plaintes reportées de l'année précédente pour un grand total de 13 plaintes. De ces 13 plaintes, 8 furent complétées, soient par soumissions volontaires ou lors d'une audience disciplinaire et 5 sont toujours en cours. La moyenne de temps nécessaire pour traiter 8 plaintes fut de 70 jours ouvrables.

8 cas de discipline furent complétés en 2025-2026. Le temps moyen consacré aux 8 était de 70 jours ouvrables. Les ressources destinées aux membres, telles que le code de déontologie, les normes de pratique et les lignes directrices, peuvent être consultées sur le [site Web de l'ATTSNB](#).

Les raisons pour lesquelles une affaire disciplinaire peut avoir subi des retards sont, entre autres, les suivantes :

- Les dates d'audience ont été reportées;
- Difficulté à trouver une date d'audience qui convienne à tous les participants ;
- Les questions ont été résolues entre les conseillers juridiques ;

Les diverses sanctions imposées par le comité au cours de l'année incluent des réprimandes écrites et déposées aux dossiers des intimés, des publications des résumés de l'affaire avec ou sans nom, de la supervision pour une période déterminée, des devoirs sous formes de formation continue spécifique à la/les faute(s) commises, des amendes pour un total de 14 100 \$.

Je profite de cette occasion pour rappeler à tous les membres que notre association continue de développer d'excellentes ressources disponibles sur le site web. Comme membres actifs, nous avons une responsabilité professionnelle de continuer à nous informer sur les nouveautés en travail social ainsi que sur les meilleures pratiques.

Enfin, des remerciements aux membres du comité de discipline qui arrivent aux rencontres bien préparé et disposé au travail délicat qui nous attends, à notre conseiller juridique, Dominic Caron pour ses conseils et son support dans ces dossiers sensibles et à Martine Paquet, notre Registraire pour son soutien, sa disponibilité et son aide précieuse au bon fonctionnement du comité! En conclusion, mon implication au sein de l'ATTSNB date de plusieurs années et je continue de voir mon rôle de présidente du Comité de discipline comme un privilège et un honneur; Merci de me faire confiance!

Geneviève Forest-Allard, BTS, TSI
Présidente du comité de discipline

COMITÉ D'EXAMEN

En juin 2019, le Comité avait délégué à la Registraire le pouvoir d'approuver les demandes d'adhésions. Depuis la délégation des pouvoirs, la Registraire est désormais en mesure d'examiner et d'approuver les nouvelles demandes à l'Association dans l'une des catégories suivantes:

adhésion à titre de travailleur(euse) social(e), adhésion à titre de technicien(ne) en travail social, adhésion à titre de membre temporaire autorisé, et membre étudiant. Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, le nombre total approuvé par la Registraire était 546, soit 125 de plus que l'an dernier.

- 173 demandes à titre de travailleur(euse) social(e)
- 33 demandes à titre de technicien(ne) en travail social
- 120 demandes d'équivalence à titre de technicien(ne) en travail social
- 0 demande d'équivalence substantielle à titre de technicien(ne) en travail social
- 69 demandes à titre de membre temporaire autorisé en travail social
- 81 demandes en tant qu'étudiant(e) en travail social
- 0 demande à titre de membre technicien(ne) en travail social temporaire autorisé
- 70 demandes en tant qu'étudiant(e) technicien(ne) en travail social

Le délai moyen de traitement est de 5.38 jours ouvrable (à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire). L'agent de l'inscription a également animé des séances d'information pour les étudiants en travail social et les étudiants techniciens en travail social de l'UdeM, de STU, de l'UNB SJ, de l'UMPI, du NBCC et du CCNB, portant sur l'ATTSNB, le processus de candidature et les avantages offerts aux membres. Le comité d'examen a actuellement des postes à pourvoir. Si vous êtes intéressé à vous joindre au Comité, veuillez communiquer avec l'Association!

Respectueusement soumis au nom du Comité,

Martine Paquet, TSI
Registraire de l'ATTSNB

**Le nombre moyen de jours
ouvrables entre la
réception du dossier de
demande final et
l'approbation de la
registraire est de 5.38
jours ouvrables.**

COMITÉ DES CANDIDATURES

Le Comité des candidatures est un comité de réglementation de l'Association, dont le travail est guidé par les règlements et les procédures de l'ATTSNB. Le Comité dirige le processus de nomination des membres du conseil d'administration et a été appelé à examiner les candidatures au poste de trésorier du Conseil pour 2026-2027. Parmi les appels de candidatures envoyés aux membres, le Comité a reçu une seule candidature.

Cette candidature a été examinée et recommandée au Conseil d'administration pour être ajoutée à la liste des dirigeants pour l'élection. Comme le candidat était le seul à se présenter, Bill Innes a été élu par acclamation à un second mandat de trésorier de l'ATTSNB. Le Comité félicite Bill Innes pour l'obtention du poste de trésorier pour son second mandat de deux ans. Je tiens à remercier sincèrement les membres du Comité, Valerie DeLong, Mylène Comeau, Vicki Coy et Carrie Levesque, pour leur intérêt, leur temps et leur participation.

Ian Rice, MTS, PhD, TSI

Président du Comité des candidatures

COMITÉ DE RECRUTEMENT ET DE MAINTIEN EN POSTE

Cette année, l'ATTSNB a dirigé la troisième année de la mise en œuvre de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux pour 2023-2028. La stratégie continue d'être menée par un comité directeur composé de l'Association et de parties prenantes clés qui représentent divers ministères, les régies régionales de la santé, le programme extra-mural, les écoles de travail social de la province, les collèges, les syndicats et autres!

Le directeur général de l'ATTSNB, Miguel LeBlanc, continue de présider le comité directeur et Keara Grey fournit des services de soutien au comité. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, appuie le travail du comité depuis le début et a fourni un financement permettant de retenir les services de Laurie Bourque et de Mitch Verrier du cabinet Kensington and Associates pendant la troisième année de la mise en œuvre de la stratégie. Compte tenu du rôle important qu'a joué le cabinet Kensington and Associates en soutenant la mise en œuvre de la stratégie et en gérant les relations avec les parties prenantes, le ministère s'est engagé à maintenir le financement pendant les quatrième et cinquième années de la mise en œuvre de la stratégie.

La stratégie comprend sept piliers stratégiques qui sont divisés en deux catégories d'indicateurs de rendement clés (IRC) généraux (1-4) et spécifiques (5-7). Les IRC généraux représentent les mesures et les objectifs globaux qui faciliteront le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux dans l'ensemble des organismes et des domaines de pratique. Les quatre IRC généraux sont le recrutement, le maintien en poste, le rôle et l'image. La stratégie compte aussi les trois IRC spécifiques portant sur la protection de l'enfance, la santé mentale et les dépendances et le travail social en milieu scolaire, domaines sur lesquels des pressions importantes s'exercent au sein du système.

Au mois de mars 2026, la stratégie prévoit 101 tâches, dont 97 étaient en cours pendant l'exercice financier de 2025-2026 et 48 sont déjà achevées. Compte tenu de la date de fin de la mise en oeuvre de la stratégie, soit le 31 mars 2028, l'ATTSNB est très satisfaite des progrès importants qui ont déjà été réalisés.

L'amélioration des données et de la fiabilité est un élément clé de la stratégie qui permettra à l'Association de comprendre les répercussions à long terme de la stratégie. Pour atteindre un tel objectif, l'ATTSNB publie chaque année un sondage sur le recrutement et le maintien en poste qu'elle mène auprès des membres. En tout, 596 travailleuses et travailleurs sociaux et techniciens et techniciennes en travail social ont répondu au sondage mené pendant la deuxième année de la mise en oeuvre de la stratégie, ce qui a permis de recueillir des données précieuses.

L'ATTSNB a également eu le plaisir de collaborer avec DataNB à la rédaction d'un rapport sur le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick. Le rapport mise sur des données relatives à l'adhésion des travailleuses et travailleurs sociaux, aux diplômes universitaires et à l'assurance-maladie de 2010 à 2024 et porte sur la question de savoir si les diplômés en travail social demeurent au Nouveau-Brunswick, s'ils sont immatriculés par l'ATTSNB et exercent la profession au fil des ans, ou s'ils quittent la profession. Le rapport conclut que, même si le nombre de travailleuses et de travailleurs augmente, il s'avère plus difficile de répondre aux besoins de première ligne.

POINTS DE DONNÉES REMARQUABLES

- **Les travailleurs sociaux en exercice ont un risque de renoncer à leur immatriculation inférieur de 57 % à celui de leurs homologues qui n'exercent pas actuellement.**
- **Le nombre de travailleurs sociaux immatriculés a augmenté de 39 % entre 2010 et 2023 (passant de 1 635 à 2 275).**
- **Le nombre de travailleurs sociaux pour 100 000 habitants du Nouveau-Brunswick a augmenté de 25 % (de 217 à 271).**

Étant donné que les personnes qui sont nées au Nouveau-Brunswick sont plus susceptibles de faire partie de l'ATTSNB plus longtemps, la stratégie doit continuer à mettre l'accent sur le recrutement des personnes du Nouveau-Brunswick. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail s'est engagé à fournir un financement du partenariat pluriannuel avec les chercheurs de DataNB. Des versions futures du rapport renfermeront des ajouts importants, tels que les techniciens et techniciennes en travail social et la nouvelle école de travail social provinciale (au campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick), et tiendront compte des données recueillies au moyen du sondage annuel de l'ATTSNB sur le recrutement et le maintien en poste.

Conformément au cadre de responsabilisation qui fait partie de la stratégie, l'ATTSNB présente des rapports semestriels à un comité composé de sous-ministres qui veillent à ce que les progrès nécessaires soient accomplis au sein de leur ministère. L'ATTSNB est reconnaissante du fait que les ministères continuent d'accorder la priorité à la stratégie.

Pour tenir les membres de l'ATTSNB au courant des progrès réalisés au chapitre de la stratégie, l'ATTSNB continue aussi de publier des mises à jour semestrielles sur le recrutement et le maintien en poste. Les mises à jour peuvent être consultées sur le [site Web de l'ATTSNB](#), et nous invitons les membres à les lire pour prendre connaissance du travail du comité.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la mise en œuvre de la stratégie, notamment les membres du comité directeur et les membres de l'ATTSNB. Sans votre participation, le succès que nous avons réalisé jusqu'à présent n'aurait pas été possible.

Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI

Président du Comité de recrutement et de maintien en poste

COMITÉ SUR LE CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Comité spécial sur le Code de déontologie est composé des personnes suivantes : Carole Gallant ; Alexandria Knockwood ; Annie Pellerin ; Lydia VK Pandian ; Anne Caverhill ; Tara-Lynn Pelletier-Silas ; Marie-Lyne Caron ; Roxanne Chase ; Alesha Gaudet ; Norma Dubé ; Beth Hatchard ; Angelina Mercer ; Patricia Price. Miguel LeBlanc, Martine Paquet et Keara Grey, membres du personnel de l'ATTSNB, assurent des services de soutien au comité.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler à l'élaboration d'une ébauche du Code de déontologie à présenter aux membres pendant les consultations par écrit. Le comité a tenu deux réunions hybrides d'un jour, et la troisième réunion sera tenue par voie virtuelle. Pendant les réunions, le comité s'est penché sur l'ébauche initiale préparée par le personnel de l'ATTSNB et l'a modifiée pour tenir compte des vastes connaissances et expériences des membres du comité dans le domaine de la déontologie. Le comité a tenu de nombreuses discussions fascinantes en élaborant l'ébauche à des fins de consultation des membres de l'ATTSNB. Le comité croit que l'ébauche est conforme au nouveau Code d'éthique, valeurs et lignes directrices (2024) de l'ACTS, qu'elle répond à l'exigence relative au langage réglementaire et qu'elle tient compte des pratiques exemplaires actuelles dans le domaine.

Le comité a hâte de recevoir la rétroaction des membres pendant la première série de consultations par écrit à tenir auprès des membres. Le comité tiendra compte de la rétroaction en révisant l'ébauche, qui sera distribuée aux membres avant de faire l'objet d'une autre série de consultations virtuelles ou en personne à l'automne. Le comité se prépare à présenter au Conseil un Code de déontologie recommandé à des fins d'étude pendant la réunion du Conseil en décembre 2026.

Carole Gallant, TSI

Présidente du Comité spécial sur le Code de déontologie

Rapports des chapitres

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent les questions régionales, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration. Voici les rapports des chapitres (actifs) de cette année.

PÉNINSULE ACADIENNE

Bonjour,

Le chapitre de la Péninsule acadienne a fait deux activités au courant de l'année. Il y a eu le souper de Noël avec plus de 50 membres. Nous avons profité de l'occasion pour souligner la présence des nouveaux techniciens en travail social.

Le 16 mars, nous avons organisé une conférence avec Dr. Jules Cormier et il y a eu une prévente de billets pour nos membres. Le coût du billet était à moindre coût pour nos membres. Avec les membres et les gens de la communauté, nous étions environ 175 personnes, ce fut un succès. En juin, nous prévoyons d'organiser une rencontre incluant un temps pour notre AGA.

À l'automne dernier, Geneviève Bourgeois a remis sa démission à titre de présidente et membre du comité dû à des raisons personnelles. Cependant, elle est demeurée disponible pour nous. Les membres du chapitre sont: Annette Comeau, Julie Lanteigne, Mélanie McGraw et moi-même.

Théo Saulnier, TSI
Directeur du chapitre

CHALEUR

Voici un résumé des activités du Chapitre Chaleur en 2025 et 2026. Le 19 septembre 2026, l'exécutif a organisé l'AGA annuelle ainsi qu'une après-midi de formation dans une salle de conférence du Atlantic Host de Bathurst. 16 membres ont participé et le nouvel exécutif 2025-2026 a été nommé. L'AGA s'est déroulée durant l'heure du dîner. Un bon de 10\$ a été offert à chaque membre présent afin de payer une partie du dîner. Shirley Jessica LeBreton, la Vice-Présidente pour la période de 2024 à 2025, s'est retirée de son rôle. De plus, Danie Boudreau, la trésorière pour la période de 2021 à 2025 s'est aussi retirée. Voici le nouvel exécutif: Anouk McGraw, Directrice; Cassandra Forand, Présidente; Tina Guitard, Vice-Présidente; Rémy Hyppolite, Trésorier; Sylvie Labelle, Secrétaire, Mylène Chiasson, conseillère et Joanie Chalifour, conseillère. Quatre prix de présence d'une valeur de 100\$ furent tirés et remis aux gagnant.es.

Pour ce qui est de la section de formation, elle a eu lieu de 13h30 à 16h30. D'abord, à 13h30, Cassandra Forand, travailleuse sociale clinique avec maîtrise a donné une présentation sur la communauté 2ELGBTQIA+.

Celle-ci était dans le but de donner certaines définitions et d'offrir des manières efficaces d'accompagner cette communauté en tant que travailleurs.euses sociaux.ales. Ensuite, à 14h30, Jolyane Aubé, ergothérapeute en santé mentale a offert une activité de dessin bilatéral guidé dans le but d'offrir un moment de détente guidée. Les membres présents ont offert des commentaires positifs.

Le présent exécutif ne planifiera pas d'AGA en 2026 afin de commencer à offrir les AGA en mars l'année prochaine (2027) et d'avoir le temps de le planifier. Par contre, afin de célébrer le mois du travail social, un petit évènement a été organisé le 31 mars 2026 à midi. Le repas a eu lieu au Nectar à Bathurst dans une salle privée. Le Chapitre a offert un dîner gratuit à chaque membre présent. En effet, une soupe et un choix de trois sandwiches ont été donnés. Également, les membres ont été invités à remplir un bingo mieux-être. Un tirage d'un chèque de 50\$ a été tiré et remis durant l'évènement. Leur présence au dîner et leur bingo rempli valait une chance chaque de gagner le tirage. 32 personnes ont participé à l'évènement qui fut un succès. Ceci conclut les activités du Chapitre Chaleur pour 2025 et 2026.

Cassandra Forand, MTS, TSI
Présidente du Chapitre Chaleur

EDMUNDSTON/GRAND FALLS

Chers collègues,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2025-2026 du chapitre local d'Edmundston et de Grand-Sault de l'ATTSNB.

Une partie de notre mandat consiste à assurer le dynamisme et la vitalité de notre chapitre. Notre chapitre compte actuellement un total de 174 membres, dont 12 techniciens en travail social inscrits et 10 étudiants en travail social. Afin de répondre à son mandat, le comité exécutif s'est investi activement dans l'organisation de rencontres et d'activités visant à maintenir l'engagement des membres et à les tenir informés. Voici un résumé des actions réalisées au cours de la dernière année :

- Pendant l'année, dix rencontres virtuelles et une rencontre en personne ont été tenues par le comité exécutif afin de planifier les activités et de coordonner les communications auprès des membres.
- Trois concours ont été organisés sur notre page Facebook. Les membres étaient invités à participer pour courir la chance de gagner une carte-cadeau. Cette initiative visait non seulement à accroître la visibilité et le dynamisme de notre page, mais également à reconnaître l'engagement de nos membres et à leur offrir une petite marque d'appréciation.
- Des efforts ont également été déployés afin d'organiser des rencontres en présentiel avec les membres, notamment une rencontre pour célébrer Noël. Malheureusement, après plusieurs tentatives, elles ont dû toutes être annulées en raison des conditions météorologiques défavorables.
- La réunion annuelle s'est tenue en avril 2026 (en raison des conditions météorologiques en mars) au restaurant Bullpen de Grand-Sault pendant laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir Eric Marquis (DSFNO), René Savoie (GRC) et Sonia Lavertue-Bernier (GRC) à titre de conférenciers invités. Ils nous ont entretenu sur les enjeux du monde numérique de nos jours...

- ...Un total de 26 membres étaient présents. Lors de cette même rencontre, nous avons célébré Kim A. Lagacé qui s'est mérité le prix de Travailleuse sociale de l'année au sein de notre chapitre.
- Une mention spéciale à Kat Hébert (« Au cœur de soi. Et si le mieux-être, c'était d'être moi? ») et Susy Marmen (« La lumière au bout du blackout »), qui ont toutes deux publié un livre. Elles ont gracieusement offert une copie de leur livre lors du tirage des prix de présence de l'AGA.



Réunion annuelle d'Edmundston / Kim A. Lagacé, travailleuse sociale de l'année d'Edmundston

Nos démarches pour demeurer en contact avec les membres comprenaient des communications par courriel, une présence active sur notre page Facebook ainsi que des suivis informels. Nous continuons d'encourager la rétroaction et accueillons avec ouverture les suggestions afin de nous assurer que les activités de notre chapitre demeurent pertinentes et répondent aux besoins de nos membres. Au cours de la prochaine année, nos priorités seront les suivantes :

- Augmenter l'engagement sur notre page Facebook en partageant du contenu pertinent et en proposant des concours stimulants.
- Organiser au moins deux rencontres en personne avec les membres de notre chapitre.
- Pourvoir le poste aux communications au sein du comité exécutif.
- Développer des stratégies afin d'accueillir et d'impliquer les techniciens en travail social inscrits ayant récemment rejoint notre chapitre.
- Identifier des opportunités d'éducation continue et voir à en planifier au moins 1 session pour les membres.

Bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de rencontrer nos membres en personne aussi souvent que souhaité cette année, le comité exécutif est demeuré mobilisé et engagé, avec le souci constant de favoriser la participation et de maintenir un lien actif avec l'ensemble des membres.

Membres du comité exécutif 2026–2027

- Présidentes : Sylvie Lise Bernier et Marie-Josée LeBlanc (mandat de deux ans se terminant en mars 2027)
- Vice-présidente : Chantal Voyer (mandat de deux ans se terminant en mars 2028)
- Secrétaire : Joannie Volpé (mandat de deux ans se terminant en mars 2027)
- Trésorière : Karine Deschênes-Dufour (mandat de deux ans se terminant en mars 2028)
- Directrice : Kim Akerley-Lagacé (mandat de deux ans se terminant le 1er juin 2026)

Un merci spécial aux membres sortants, soit Mylène L.-Bernier (Vice-présidente) et Monique Dubé-Michaud (Trésorière).

Sylvie Lise Bernier, TSI & Marie-Josée LeBlanc, TSI
Présidentes du Chapitre

FREDERICTON

Le bureau de direction du chapitre de Fredericton est composé des personnes suivantes : Julie Doucet, présidente ; Murray Weeks, vice-président ; Stacey Willis, trésorière ; Kelsey Colford, directrice du chapitre.

Le chapitre organise régulièrement des réunions d'affaires et des séances de formation, à partir de l'automne de chaque année. L'année 2025-2026 s'est avérée un peu plus difficile, car nous n'avions pas de comité d'éducation. Néanmoins, nous avons pu offrir deux séances de formation, une conférence sur le travail social en mars, des réunions régulières du chapitre et deux activités sociales ; une autre activité sociale est prévue pour le mois de mai 2026.

Les séances de formation que nous avons pu organiser étaient les suivantes : en octobre 2025, une professeure de l'école de travail social à la St. Thomas University, M^{me} Arielle Dylan, a présenté une conférence intitulée « An Introduction to ACT for Professional and Personal Wellness. » La séance a été accueillie très favorablement et a permis aux membres de prendre connaissance d'une modalité efficace. En février, Kathleen MacPhee, instructrice au NBCC et travailleuse sociale immatriculée, a parlé aux membres du chapitre du programme des services sociaux et communautaires et a souligné les possibilités d'exercer dans le domaine.

Pendant le Mois du travail social, nous avons tenu une formation interactive d'un jour sur l'application de la TCC pour apprendre à la clientèle l'autocompassion. La séance a été présentée par Darcy Corey, MSW, TSI, thérapeute agréée en TCC. La journée a été incroyable, remplie de connaissances et de conseils pratiques dont les travailleuses et travailleurs sociaux peuvent se servir pour aider leur clientèle à pratiquer l'autocompassion. La participation, l'engagement et la mobilisation étaient exceptionnels.

Nous avons organisé deux activités sociales très achalandées. En novembre, l'instructrice de yoga certifiée Erin Gibbs a guidé les participants dans une séance de yoga axée sur la recherche de la paix dans les moments d'incertitude grâce à la respiration, le mouvement et la communauté. Le chapitre a également tenu une soirée festive en décembre au Fredericton Inn. La soirée a offert une belle occasion de socialiser et de réseauter avec d'autres travailleuses et travailleurs sociaux de Fredericton. Dix prix d'entrée provenant d'entreprises locales ont été remis aux participants. Cette année, nous avons aussi offert un spectacle de musique, ce qui a contribué à une ambiance festive et accueillante.

Le bureau de direction du chapitre de Fredericton prévoit également tenir une activité sociale en mai, qui consistera en une randonnée guidée animée par un passionné de plein air. La randonnée aura lieu à la réserve naturelle de la rue Ferris.

Pendant le Mois du travail social, nous avons organisé des concours sur notre page Facebook en constante expansion, auxquels ont participé de nombreux membres. Ces concours ont encouragé les travailleurs sociaux et les techniciens en travail social à partager des réflexions et des idées liées au thème de cette année de l'Association canadienne des travailleuses et des travailleurs sociaux, « Réfléchir à notre passé, réinventer notre avenir ». Les observations et les discussions étaient dynamiques et inspirantes.

Nous avons tenu des réunions du chapitre en octobre 2025, en janvier 2026 et en avril 2026. La participation a augmenté depuis que nous avons changé l'horaire des réunions pour tenir compte de la rétroaction des membres, qui trouvent les réunions à midi plus accessibles et convenables. En avril 2026, nous avons tenu une réunion du chapitre et organisé des élections, puisque tous les postes du bureau de direction étaient disponibles. Nous avons le plaisir d'annoncer que les personnes suivantes ont été élues : Julie Gallant Daigle, présidente ; Megan Barton, vice-présidente ; Bianca Kovacs, trésorière ; Sydney Haines, secrétaire. Elles entreront en fonction en octobre 2026, ce qui permettra une transition sans heurts. Julie Doucet sera présidente sortante pendant une année. Nous avons aussi souhaité la bienvenue à Kelsey Colford en tant que nouvelle directrice du chapitre. Grace Steeves a démissionné à titre de secrétaire, et nous la remercions sincèrement de tout ce qu'elle a apporté au bureau de direction et au chapitre depuis 2024.

Le chapitre de Fredericton a connu une année très réussie et se réjouit à la perspective de continuer d'augmenter la participation au cours de la prochaine année. Pendant la dernière réunion de notre chapitre, des membres ont exprimé le souhait de constituer un comité d'éducation, qui aidera grandement les membres à apprendre et à se perfectionner. Nous sommes fiers de nos réalisations et encouragés par le sentiment de communauté, d'apprentissage, de croissance et de collaboration dont font preuve nos membres.

Rapport respectueusement présenté par,

Julie Doucet, présidente du chapitre de Fredericton
Kelsey Colford, directrice du chapitre de Fredericton

MIRAMICHI

Chèr(e)s collègues,

L'année 2025-2026 a été marquée par la connexion, la croissance et l'élan continus du chapitre Miramichi. Au cours de la dernière année, le bureau de direction de notre chapitre s'est réuni à plusieurs reprises pour discuter de questions aux échelles locale et provinciale qui touchent notre profession, concevoir des possibilités valorisantes et planifier des activités auxquelles les membres du chapitre peuvent participer.

L'accent a été mis sur le renforcement des communications et des liens avec nos membres. Au moyen de messages affichés dans les médias sociaux et de courriels envoyés aux membres, nous avons accordé la priorité aux mises à jour, à la promotion d'activités sociales et de plaidoyer à l'échelle locale et à la communication de perspectives d'engagement professionnel et de participation aux activités communautaires. Nous avons aussi mis l'accent sur les autosoins et le mieux-être intentionnels pour tenir compte de l'importance de la durabilité dans la pratique du travail social. À l'automne, nous avons lancé des t-shirts du chapitre Miramichi, qui servent désormais de prix de présence et de cadeaux pour les personnes qui participent aux activités.

En janvier, nous avons organisé une séance gratuite de méditation guidée par Jackie de Ready to Rise Spiritual Wellness.

L'activité très populaire a offert une bonne occasion de réfléchir, de tisser des liens avec d'autres personnes et de prendre soin de nous-mêmes.

Nous avons organisé en mars notre activité annuelle la plus importante, le troisième dîner annuel pour marquer le Mois du travail social, lequel a attiré le plus grand nombre de participants. Plus de 30 travailleuses et travailleurs sociaux du chapitre se sont réunis pour partager un repas, rétablir le contact avec des collègues et célébrer la profession. La soirée a mis en lumière la force et l'interconnexion de notre communauté, grâce à un mélange de professionnels chevronnés et de nouveaux membres, notamment des travailleuses et travailleurs sociaux formés à l'étranger et des techniciens et techniciennes en travail social. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Miguel Leblanc, qui a fourni de précieuses mises à jour provinciales. Nous remercions sincèrement les entreprises locales qui ont offert des prix de présence.

Une transition a été faite au sein de notre bureau de direction cette année. Nous remercions sincèrement Karla Parks-Lissok de ses années de service dévoué. Nous souhaitons la bienvenue à Katelyn Geneau à titre de secrétaire, et nous avons hâte de continuer à collaborer avec Brooke Casey, directrice, Jennifer Agnew, présidente, Holly Smith, vice-présidente, et Tanisha Keddy, trésorière.

Quant à l'année qui commence, nous avons l'intention d'élargir l'accès à des vêtements portant la marque du chapitre, d'augmenter le nombre de séances de mieux-être, d'améliorer l'accès à notre dîner annuel et d'offrir davantage de possibilités de perfectionnement, de formation et de participation aux activités communautaires.

À mesure que nous progressons, nous misons sur les relations qui continuent de façonner et de soutenir notre travail. Le chapitre de Miramichi est renforcé par le dévouement, l'engagement et la mission commune de ses membres. Il est évident qu'il s'agit de beaucoup plus qu'un réseau professionnel ; c'est une communauté fondée sur les relations, le soutien et un profond respect du travail que nous partageons. Nous sommes contents de faire partie d'un groupe dévoué et enthousiaste, et nous avons hâte de poursuivre notre travail commun au cours de l'année qui commence.

Le comité exécutif du chapitre de Miramichi

MONCTON

Le chapitre de Moncton a connu une autre année réussie et a tenu plusieurs réunions pour assurer le succès des activités organisées pour les membres de notre chapitre. Nous avons commencé l'année en tenant notre assemblée générale annuelle en mai. Les titulaires de postes suivants ont été réélus : Michelle Nowlan, directrice ; Leonie Levac, vice-présidente ; John Eatmon, trésorier. Shelly Vienneau a été élue pour la première fois à titre de secrétaire du chapitre.

Notre dîner de Noël est toujours notre activité préférée et, compte tenu de la récente augmentation du coût des repas dans les restaurants, nous avons décidé d'augmenter la somme accordée aux membres pour leur repas. Nous avons de nouveau offert deux options aux membres : une soirée au Gusto Italian Grill and Bar, à Moncton, ou au restaurant Makeba, à Richibucto.

Le dîner a été un grand succès et nous avons constaté une augmentation du nombre de membres qui ont assisté à la soirée à Richibucto. Un tirage a été tenu pour des cartes-cadeaux qui ont été distribuées aux membres.

Pour célébrer le Moi du travail social, notre chapitre a offert aux membres une soirée gratuite de pizza et de jeu-questionnaire à la brasserie Cavok, à Dieppe. C'était la première fois que nous avons organisé une telle activité, et de nombreuses personnes sont venues pour passer du temps avec leurs collègues. Nous avons tenu un tirage en mars pour le remboursement des frais annuels de l'association. Laura Cynthia Sewell a été l'heureuse gagnante. Félicitations, Laura!

Nous tenons à remercier les membres du comité de leur dévouement continu et des efforts qu'ils déploient pour organiser des activités pour nos membres ; nous remercions aussi l'ensemble des travailleuses et travailleurs sociaux et des techniciens et techniciennes en travail social du travail extraordinaire qu'ils accomplissent. Nous attendons avec plaisir de vous voir au cours de la prochaine année.

Membres du comité exécutif du chapitre

Michelle Nowlan, directrice
Valerie Roy-Lang, présidente
Léonie Levac, vice-présidente
John Eatmon, trésorier

Sincèrement,

Shelly Vienneau, secrétaire

Chapitre de Moncton

RESTIGOUCHE

Le chapitre Restigouche a tenu 3 réunions pour ses membres depuis le début de l'année. Nous nous sommes rencontrés pour partager un repas pour le temps des fêtes. Pour le mois du travail social; nous avons eu l'occasion de prendre soin de nous en participant à un après-midi « mieux-être » en faisant du yoga, du dessin intuitif et du journaling.

Comme le veut la tradition de notre chapitre, nous avons nommé le comité de santé mentale POSITIVE mental health comittee inc. comme bénéficiaire d'un don et de la reconnaissance d'organisme communautaire de l'année.



Soirée quiz et pizza du chapitre de Moncton



Événement du restaurant Gusto du chapitre de Moncton

Le travailleur sociale Michel Ndiom a également été souligné. Michel fait preuve de débrouillardise face à la recherche de solutions pour ses clients et la défense de leurs droits. Michel réalise notamment des évaluations de l'impact de la race et de la culture (IRCA) dans le cadre de sa pratique au service du GNB, contribuant ainsi à des décisions judiciaires plus équitables et culturellement adaptées.

Le chapitre du Restigouche est également fier de pouvoir vous inviter en octobre 2026 pour une formation sur le Trauma et Résilience. Cette formation permettra aux participants de reconnaître les indicateurs de symptômes de traumatismes chez les personnes accompagnées. Ces indicateurs étant souvent observables par des manifestations physiques, émotionnelles et cognitives mais aussi négligées par manque de reconnaissance et de réflexes d'intervention antérieurs qui méritent d'être mis à jour. La formation pourra offrir de nouveaux angles d'intervention, avec une approche concrète et respectueuse des différentes ressources de la personne aidée, dans le but de soutenir une résilience naturelle.

Je tiens à remercier tous les membres de l'exécutif, qui font chacune une différence à leur façon et à tous les membres du chapitre pour leur belle implication au courant de l'année.

Mélie Vienneau, TSI
Directrice du chapitre



Activité de bien-être du Mois du travail social du chapitre de Restigouche

SAINT-JEAN

L'année 2025 a été marquante pour le chapitre de Saint-Jean, qui s'est concentrée sur l'organisation de l'assemblée générale annuelle et la conférence de l'ATTSNB les 30 et 31 mai. Le comité exécutif a collaboré avec les bénévoles du chapitre, l'ATTSNB et l'hôtel Delta pour organiser une conférence axée sur les réalités autochtones. Parmi les invités figuraient l'aîné Tulley Eagle Star Man, des représentant du centre d'amitié Under One Sky et Dave Smith de First Nations Storytellers.

C'était la première fois depuis des années que Saint-Jean accueillait cet événement, une première pour ce comité exécutif. Nous avons été reconnaissants de cette expérience, de la présence des invités et des participants inscrits. Nous avons dit au revoir à plusieurs membres du comité exécutif en 2025 et avons lancé un appel de candidatures auprès des membres du chapitre pour pourvoir les postes vacants.

Samara Carvell, TSI
Secrétaire du chapitre de Saint-Jean

SUSSEX

Le chapitre de Sussex de l'ATTSNB célèbre les plus de 30 ans depuis sa création. Il y a eu beaucoup de changements au fil des ans ; de nouveaux travailleurs et travailleuses sont entrés en fonction, d'autres personnes ont pris leur retraite, plusieurs techniciens et techniciennes en travail social se sont joints au programme de bien-être de l'enfance et, plus récemment, un technicien a été ajouté au programme de soins de longue durée. Les techniciens et techniciennes sont des membres précieux du chapitre local et du milieu de travail, où ils aident les travailleuses et travailleurs sociaux à relever les défis quotidiens au travail.

Nous remercions sincèrement Pam Cole, qui a consacré quatre années à deux mandats en tant que directrice du chapitre ; elle a tenu les membres du chapitre au courant de tout ce qui se passait à l'échelle de la province. Le chapitre est ravi de souhaiter la bienvenue à Emma Walker, qui a bien voulu assumer le poste (2026-2028).

Le nombre de membres qui participent aux réunions du chapitre n'a pas encore atteint le niveau de participation avant la pandémie, mais plus de 50 % des membres ont assisté à la réunion tenue le 26 février pour écouter l'exposé sur les champs de pratique et les techniciens et techniciennes en travail social présenté par Miguel LeBlanc et Keara Grey. La pizza a probablement motivé les membres à y assister, mais c'était vraiment génial de voir les gens se rencontrer et faire connaissance. Quelques membres retraités y ont participé aussi.

Le chapitre a organisé des activités assez modérées pour marquer le Mois du travail social cette année, mais les questionnaires de divers milieux de travail ont souligné le dévouement, l'engagement et le travail ardu qu'accomplissent chaque jour les travailleuses et travailleurs sociaux et les techniciens et techniciennes en travail social. Sur une note positive, le chapitre continue d'offrir une bourse d'une valeur de 150 \$ à un diplômé ou une diplômée d'école secondaire qui commence un programme postsecondaire en travail social ou en services sociaux.

À l'avenir, le chapitre reprendra les réunions régulières, tentera d'augmenter la participation et offrira des dîners-causeries. Des élections seront tenues pour le bureau de direction, car Sharon Brown, présidente, Anisa Pynn, vice-présidente, Pam Cole, trésorière, et Crystal Parlee, secrétaire, occupent ces postes depuis plusieurs années. Il est temps que de jeunes personnes qui ont des idées neuves s'engagent à faire progresser le chapitre.

Les membres de notre chapitre souhaitent aux membres de tous les autres chapitres un été plaisant et agréable et tout le succès possible pendant le reste de l'année 2026.

Pamela Cole, TSI
Directrice du chapitre de Sussex

États financiers

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris l'état de la situation financière au 31 mars 2026, l'état de l'évolution de l'actif, l'état des recettes et des dépenses et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2026, ainsi que les résultats de son fonctionnement et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons mené notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites de manière plus détaillée dans la section de notre rapport consacrée aux responsabilités du vérificateur des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous jugeons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité du fonctionnement et d'appliquer le principe comptable de continuité de fonctionnement, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller les processus d'information financière de l'association.

Responsabilités du vérificateur des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une certitude raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies importantes résultant de fraudes ou d'erreurs et de produire un rapport de vérification comprenant notre opinion.

Nos objectifs sont d'obtenir une certitude raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies importantes résultant de fraudes ou d'erreurs et de produire un rapport de vérification comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification généralement admises permettra de détecter systématiquement toutes les anomalies importantes, si tant est qu'il y en ait. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous répertorions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, puis nous concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie résultant d'une erreur, car une fraude peut comporter une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes et des manœuvres de contournement des contrôles internes.
- Nous avons développé une compréhension des contrôles internes pertinents pour la vérification afin d'établir des procédures de vérification adaptées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de l'association.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous nous prononçons sur le bien-fondé du recours par la direction au principe de continuité de fonctionnement et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son fonctionnement. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Il demeure toutefois possible que des situations ou des événements futurs conduisent l'association à cesser ses activités.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et vérifions si les états financiers représentent les activités et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle de la réalité.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, notamment au sujet du mandat et du calendrier de la mission de vérification, ainsi que des constatations de vérification importantes, y compris toute lacune significative de contrôle interne que nous relevons au cours de notre mission.

Fait à Fredericton, Nouveau-Brunswick
1^{er} juin 2026


COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

31 mars 2026

	2026	2025
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	967 871 \$	958 332 \$
Comptes débiteurs	25 677	36 702
Charges payées d'avance	15 587	12 002
	<u>1 009 135</u>	<u>1 007 036</u>
 ENCAISSE AFFECTÉE	 42 669	 41 992
 TITRES NÉGOCIABLES AFFECTÉS (note 4)	 830 199	 748 745
 BIENS ET ÉQUIPEMENTS (note 5)	 32 634	 21 823
	<u>1 914 637 \$</u>	<u>1 819 596 \$</u>
PASSIF ET ACTIF NET		
À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	155 147 \$	137 686 \$
Impôts et taxes à payer	23 098	19 059
Recettes à percevoir (note 7)	939 262	848 915
	<u>1 117 507</u>	<u>1 005 660</u>
 ACTIF NET		
Fonds non affectés	(108 372)	1 376
Fonds affectés (note 8)	872 868	790 737
Investissements en biens et équipements	32 634	21 823
	<u>797 130</u>	<u>813 936</u>
	<u>1 914 637 \$</u>	<u>1 819 596 \$</u>

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars 2026

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Investissements en biens et équipements	2026	2025
ACTIF NET – DÉBUT DE L'EXERCICE	1 376 \$	790 737 \$	21 823 \$	813 936 \$	873 493 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	(16 411)	7 737	(8 132)	(16 806)	(59 557)
INVESTISSEMENTS EN BIENS ET ÉQUIPEMENTS	(18 943)	-	18 943	-	-
TRANSFERTS INTERNES	(74 394)	74 394	-	-	-
ACTIF NET (DÉFICIT) – FIN D'EXERCICE	(108 372 \$)	872 868 \$	32 634 \$	797 130 \$	813 936 \$

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**État des recettes et des dépenses
Exercice terminé le 31 mars 2026**

	2026	2025
RECETTES		
Cotisations	1 109 071 \$	932 003 \$
Subventions	141 822	203 728
Intérêts	11 335	25 761
Autres	8 035	6 273
Publicité	6 800	8 050
Amendes	5 000	23 500
	<u>1 282 063</u>	<u>1 199 315</u>
 DÉPENSES		
Réunions du Conseil et du bureau de direction	27 150 ^{\$}	25 755 ^{\$}
Réductions des sections locales	22 596	21 494
Plaintes et discipline	32 010	76 469
Frais de cartes de crédit (inscriptions en ligne)	24 755	19 910
Dons	765	1 318
Cotisations (ACTS, CCORTS et ASWB)	103 788	89 926
Assurances	10 017	7 991
Réunions et congrès	43 303	39 831
Bureau	16 604	23 583
Présidence	3 586	6 275
Honoraires professionnels	38 564	45 682
Programme – Stratégie de recrutement et de fidélisation	37 300	79 022
Relations publiques et promotions	20 456	20 396
Loyer	46 003	46 003
Réparations, entretien et locations d'équipements	6 801	11 941
Salaires et sous-traitances	752 962	614 402
Bourses	6 500	2 500
Services aux membres	66 070	48 331
Personnel	23 146	25 144
Téléphone	13 114	12 464
Site Web et assistance informatique	2 984	5 397
	<u>1 298 474</u>	<u>1 223 834</u>
 DÉFICIT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	<u>(16 411)</u>	<u>(24 519)</u>
 AUTRES RECETTES (DÉPENSES) – AFFECTÉES		
Subventions de publicité	97 503	197 136
Dépenses de campagnes publiques	(171 040)	(283 438)
Revenus de placement (note 9)	81 274	57 380
	<u>7 737</u>	<u>(28 922)</u>

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DÉFICIT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES AVANT LES AUTRES RECETTES (DÉPENSES)	(8 674)	(53 441)
AUTRES RECETTES (DÉPENSES) Amortissement des biens et équipements	<u>(8 132)</u>	<u>(6 116)</u>
DÉFICIT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	<u>(16 806 \$)</u>	<u>(59 557 \$)</u>

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2026**

	2026	2025
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit des recettes par rapport aux dépenses	(16 806 \$)	(59 557 \$)
Éléments hors caisse :		
Amortissement des biens et équipements	8 132	6 116
Gains (pertes) non réalisés sur titres négociables	(46 118)	3 638
Gain sur vente de placements	(12 295)	(39 913)
	<u>(67 087)</u>	<u>(89 716)</u>
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Comptes débiteurs	11 025	(2 767)
Charges payées d'avance	(3 585)	(8 710)
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	17 462	5 011
Recettes à percevoir	90 347	87 334
Impôts et taxes à payer	4 039	7 642
	<u>119 288</u>	<u>88 510</u>
	<u>52 201</u>	<u>(1 206)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Achat de biens et d'équipements	(18 943)	(7 714)
Revenus de placement réinvestis	(22 184)	(20 078)
Produit de la vente de titres négociables	(858)	142 392
	<u>(41 985)</u>	<u>114 600</u>
VARIATION DE L'ENCAISSE	10 216	113 394
Encaisse au début de l'exercice	<u>1 000 324</u>	<u>886 930</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 010 540 \$</u>	<u>1 000 324 \$</u>
DÉTAILS DE L'ENCAISSE :		
Encaisse non affectée	967 871 \$	958 332 \$
Encaisse affectée	42 669	41 992
	<u>1 010 540 \$</u>	<u>1 000 324 \$</u>

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2026

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif chargé de régir et de réglementer les services sociaux offerts à la population du Nouveau-Brunswick.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif (NCCOBNL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'Association considère les fonds en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, nets des découverts, comme de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur acquisition ou de leur émission. Par la suite, les actifs financiers négociés sur des marchés actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant comptabilisés dans le résultat. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les frais de transaction liés à l'acquisition, à la cession ou à l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Biens et équipements

Les biens et équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût présumé, déduction faite de l'amortissement cumulé. Les biens et équipements sont amortis sur leur durée de vie utile estimée selon la méthode dégressive, aux taux suivants :

Mobilier, accessoires et équipements	20 %, 30 %
--------------------------------------	------------

L'association procède régulièrement à un inventaire de ses biens et équipements afin d'éliminer les éléments obsolètes.

Incertitude des mesures

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes applicables aux organismes à but non lucratif exige de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des dépenses au cours de la période. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont comptabilisés dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont constatés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des recettes

Les cotisations, les intérêts et les autres recettes sont comptabilisés selon le principe de la comptabilité d'exercice, au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les subventions de projet sont comptabilisées comme des recettes au cours de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées.

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**Notes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2026**

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'association est exposée à divers risques liés à ses instruments financiers et dispose d'un cadre complet de gestion des risques permettant de surveiller, d'évaluer et de gérer ces risques. L'analyse suivante fournit des informations sur les risques auxquels l'association est exposée et sur la concentration de ces risques au 31 mars 2026.

Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une autre partie d'un instrument financier ne respecte pas ses obligations. L'association est exposée à un risque de crédit lié aux cotisations de ses membres. Afin de réduire son risque de crédit, l'association examine les antécédents de crédit d'un nouveau membre avant de lui accorder un crédit et procède à des contrôles réguliers de la solvabilité de ses membres actuels. L'association a beaucoup de membres, ce qui diminue le risque de concentration de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité rencontre des difficultés à honorer ses obligations liées à ses dettes. L'association est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne les cotisations perçues de ses membres et d'autres sources de recettes connexes, ainsi que ses comptes créditeurs.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

4. TITRES NÉGOCIABLES AFFECTÉS

	2026	2025
Au coût d'acquisition, y compris les bénéfices réinvestis	734 592 \$	699 605 \$
Gains non réalisés sur titres négociables	95 607	49 140
Juste valeur des titres négociables	830 199 \$	748 745 \$

5. BIENS ET ÉQUIPEMENTS

	Coût	Amortissement cumulé	2026 Valeur comptable nette	2025 Valeur comptable nette
Mobilier, accessoires et équipements	187 190 \$	154 556 \$	32 634 \$	21 823 \$

6. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2026	2025
Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux	92 003 \$	73 259 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer	63 144	64 427
	155 147 \$	137 686 \$

ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes aux états financiers
Exercice terminé le 31 mars 2026

7. RECETTES À PERCEVOIR

	2026	2025
Cotisations à percevoir	928 403 \$	838 553 \$
Subventions	10 859	10 362
	939 262	848 915

8. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration a affecté en interne des ressources destinées à des fins établies :

Le fonds de prévoyance peut être utilisé pour financer les activités courantes de l'association en cas d'insuffisance des recettes.

Le fonds de défense peut être utilisé pour couvrir des frais juridiques et d'autres coûts liés à des procédures disciplinaires.

Le fonds de bourses peut être utilisé pour payer les bourses accordées par l'association.

Le fonds de campagnes publiques peut être utilisé pour divers projets, sur décision du Conseil d'administration.

	2026	2025
Prévoyance	581 143 \$	510 306 \$
Défense	204 933	196 778
Bourses	42 669	41 158
Campagnes publiques	44 123	42 495
	872 868 \$	790 737 \$

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 73 394 \$ (55 062 \$ en 2025) du Fonds non affecté vers le Fonds de campagne publique.

9. REVENUS DE PLACEMENT (AFFECTÉS)

	2026	2025
Revenus de dividendes	22 184 \$	20 078 \$
Revenus d'intérêts	677	1 027
Gains sur vente de placements	12 295	39 913
Revenus réinvestis (nets)	35 156	61 018
Gains (pertes) non réalisés sur titres négociables	46 118	(3 638)
	81 274 \$	57 380 \$

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU NOUVEAU-
BRUNSWICK**

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2026

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin d'établir des correspondances avec la présentation de l'exercice en cours.



Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick
C.P. 1533, succursale A., Fredericton (N.-B.), E3B 5G2 Canada

Tel.: (506) 459-5595
Fax: (506) 457-1421
Sans frais: 1-877-495-5595
www.nbasw-attsnb.ca